L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Troisième année - N°98 - Vendredi 19 avril 1991 - ISSN 0995-0583 - Prix 6 F

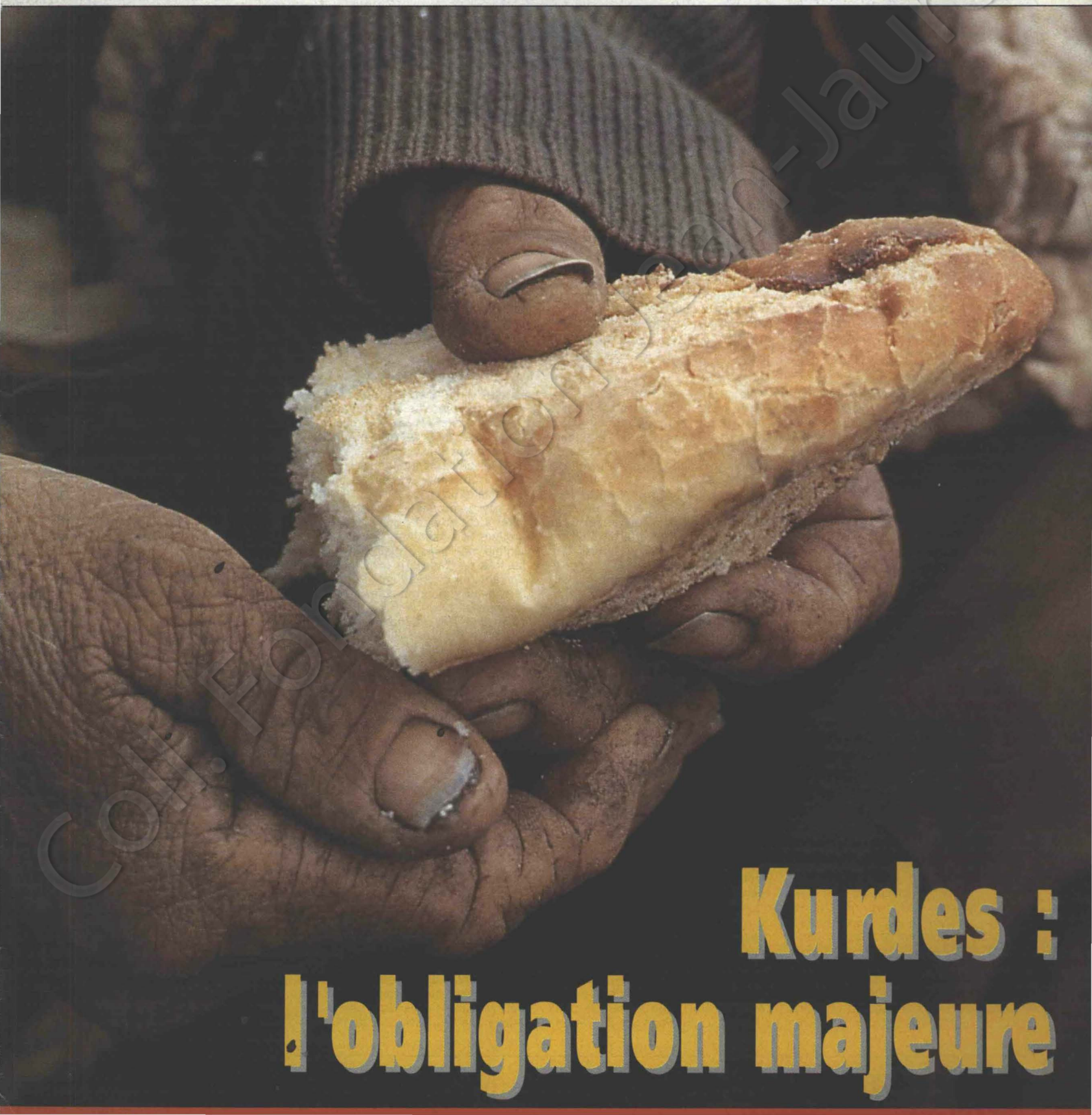

Kurdes : l'obligation majeure

Fondation Jean-Jaurès

VOTRE COURRIER

Je dénie le droit à Jean-Pierre Robin, de Chalon-sur-Saône, de décréter qu'en critiquant la CSG on fait la propagande de l'opposition. Si je suis et reste au Parti depuis 54 ans, c'est parce que j'aime la liberté et la justice égale pour tous, jeunes et vieux. C'est aussi qu'en trouvant juste et naturel de payer des impôts proportionnellement aux revenus de chacun, j'estime que ce doit être impérativement, sans aucune distinction, même d'âge...
En conclusion, je crois servir les intérêts du Parti en attirant son attention sur les conséquences dommageables au plan électoral des modalités d'application de la CSG. N'en déplaise au camarade de Chalon, ce n'est pas réac de crier "casse-cou" au PS.
André Ghanassia - Fontenay-sous-Bois (94).

■

"Ma cassette, ma cassette..." se lamentait Harpagon. "Ma retraite, ma retraite... vitupère le camarade instituteur André Lerme, d'Anglet (voir n° 95, courrier de "Vendredi", 29 mars), et de déverser sa bile et de faire tomber ses foudres, pour cause de CSG abusive, sur le "pouvoir socialiste" (sic). Car, socialiste, André Lerme l'est depuis l'âge de 13 ans, qu'il eut en 1936 (sic). Quelle précocité politique et quelle admirable fidélité à son idéal !
Hélas, 55 ans ont passé depuis 1936 et, aujourd'hui, voilà le camarade André Lerme, instituteur retraité (époux d'une institutrice également retraitée), victime innocente de l'implacable CSG, cette contribution scélérate qui s'abat sur un retraité socialiste et vient amputer sa retraite et celle de son épouse. Le "pouvoir socialiste" a osé toucher à son argent. Forfaiture !
L'instituteur nous démontre, chiffres à l'appui, l'effet dévasteur de la CSG sur ses revenus. D'après ceux qu'il annonce, reprenons le calcul. Pour l'année 1991, la CSG retiendra à André Lerme : 122,70 F par mois, soit 1.472,40 F par an (soit dit en passant, cela représente 4,03 F par jour, même pas le prix de deux timbres-poste). Idem pour madame Lerme. Total pour le ménage : 2.249,80 F pour l'année qui tomberont dans le "sac à phynance" de la CSG. En faisant remonter le calcul à sa source, après la ponction de l'inique CSG, les deux retraites additionnées du ménage Lerme donnent la coquette somme de 204.527 F par an, soit 17.043,92 F par mois pour le couple de retraités. Quelle misère ! Il faut, sans plus tarder, que le ministre des Finances, auquel le camarade Lerme désire exposer sa triste condition, se penche sur ce cas crucial.
Si je me suis livré à ces simples calculs, d'après les chiffres fournis par le plaignant, c'est que je suis, moi aussi, retraité et passible de la CSG avec, toutefois, une sensible nuance entre les montants de nos retraites respectives. La mienne est d'environ la motié de la tienne, cher camarade, et celle de mon épouse plafonne à 1.800 F par mois. Cependant, je suis un socialiste satisfait, fier de contribuer à cet acte de solidarité profitable à de moins bien munis que moi. C'est cela, camarade Lerme, la justice sociale. Oui, il a fallu attendre un "pouvoir socialiste" pour voir cela et je suis sûr que Léon Blum (que tu as dû bien connaître en 1936, lorsque tu avais 13 ans) applaudit dans sa tombe.
Claude Dauriac - Moussan (11).

■

Je félicite vivement Georges Sarre pour l'activité qu'il déploie depuis qu'il est au gouvernement. Son action pour assurer la lutte contre les accidents de la route mérite d'être soulignée. Mais je pense au contrevenant qui reçoit une amende pour avoir négligé de mettre sa ceinture de sécurité, quand je vois à la télévision les épreuves cyclistes où défilent dans les voitures suiveuses des occupants qui mettent rarement leur ceinture, sans que le service d'ordre ne les rappelle à l'ordre ni ne les verbalise.
En cette période où les épreuves cyclistes sont nombreuses, et à quelques semaines du Tour de France, il est utile que notre ministre rappelle aux organisateurs que les règlements sont valables pour tout le monde.
André Lebon - Aiglemont (08).

■

De nombreux pays européens, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie ou le Portugal se sont dotés d'institutions et de politiques vigoureuses dans le domaine de l'enseignement à distance. La France reste en retrait, sans politique volontariste dans ce domaine.
Pourtant, nous disposons de sérieux atouts : le CNED (Centre national d'enseignement à distance), par exemple, est, par ses effectifs scolaires -300.000 inscrits environ- la première institution européenne d'enseignement à distance. Cette institution cinquantenaire dispense des enseignements aussi bien en formation initiale qu'en formation professionnelle permanente. Mais si cet organisme répond aux besoins de la formation initiale délocalisée, il ne pourra rester isolé très longtemps des circuits universitaires de formation continue de télé-enseignement, pas plus qu'il ne pourra rester éloigné des centres spécialisés en télécommunication et en audiovisuel (exemple la 7, TV5 Europe ou FR3).
Il faut développer au plus vite une politique nationale d'enseignement à distance.
L'émiettement institutionnel en France en matière de télé-enseignement paralyse l'émergence d'une politique nationale dynamique en ce domaine.
La demande potentielle d'un enseignement modulaire par des voies diverses audiovisuelles, radiodiffusées, télématiques est considérable non seulement dans le secteur traditionnellement dévolu à l'Education nationale mais aussi dans ceux qui relèvent des ministères du Travail et de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Agriculture et de l'Industrie.
Le croisement aujourd'hui de deux objectifs, celui d'amener 80% d'une classe âge au niveau du baccalauréat et celui d'une deuxième chance de formation reconnue aux salariés les moins qualifiés impose l'assouplissement du système de formation actuel : l'une des solutions passe par l'usage coordonné et intensif du télé-enseignement.
"L'Open University" ne vient-elle pas de décider d'offrir ses formations à l'ensemble des pays européens, et de mettre en chantier un enseignement de français langue étrangère ?
Peut-on suggérer, à l'heure où le PS prépare son Projet pour l'an 2000, qu'il soit simplement au rendez-vous du télé-enseignement ? Il est significatif que l'Open University britannique figurât dès 1945 dans le programme travailliste. Dans les années 70, la Fernuniversität de Hagen, en RFA, première université allemande de télé-enseignement, fut imposée par le gouvernement social-démocrate de Rhénanie-Wesphalie.
Dans les années 90, la France se doit de répondre aux enjeux du télé-enseignement afin d'aider le plus grand nombre à réaliser, selon le mot de Robert Chapuis : "Un véritable parcours de la réussite pour tous avec les moyens de la formation à distance."
Bernard Ferrand, délégué national PS chargé du télé-enseignement.

■

J'avais déjà lu, dans la presse, le scandale que représente la destruction de 50 millions de livres passés au pilon !
Le ministère de la Culture se grandirait en envoyant une partie de ces livres dans les bibliothèques scolaires (lycée, fac) où on trouve en général un seul exemplaire de chaque livre ! En outre, des pays francophones demandent des livres à cor et à cri : quand des petits groupes tiers-mondistes arrivent à rassembler des livres, scolaires et autres, les frais de transports sont tels qu'ils doivent renoncer à l'envoi (le ministère, là aussi, pourrait agir sur ces frais de douane...).
Jacqueline Leviel - Courbevoie (92).

■

L'accès à la santé pour tous, le droit à une médecine de qualité pour chaque citoyen, oui. Mais, à l'heure où l'on met en évidence la surconsommation de médicaments, la généralisation du tiers payant ne risque-t-elle pas de "déresponsabiliser" les gens ? Ne va-t-on pas vers un assistanat social supprimant toute notion de coût et provoquant de la part des assurés sociaux une attitude laxiste ?
Ne serait-il pas plus utile de renforcer les actions de prévention et l'éducation à la santé ?
Nicole Ortolar - Chambéry (73).

■

Tout à fait d'accord avec la proposition de René Thoravel -courrier du n° 97- qui, pour éviter la nuisance des "lobbies au service de quelques candidats à la présidence de la République et des petites ambitions de leurs clientèles", espère que "au Parti socialiste nous ne voterons plus jamais qu'à bulletins secrets et munis chacun d'une carte à jour."
Je propose, en outre, que ce vote ne se fasse plus jamais dans les réunions de section, mais par correspondance, à l'aide d'un bulletin personnel, qui aura été remis à chacun, et qu'il faudra retourner à la fédération, avec garantie d'un recensement rigoureux. Ainsi, toute la famille socialiste pourra s'exprimer.
Roger Carabin - Chamalières (63).

■

Je suis de ceux qui ont salué l'intervention militaire, votée par l'Organisation des Nations Unies, pour la libération du Koweït. Quel beau combat, en effet, que celui du droit, celui du droit international, celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. J'applaudis des deux mains. Il fallait que ce soit fait, c'était légitime, ce fut fait.
Mais l'inertie des forces coalisées, aujourd'hui, pourrait gâter cette belle image. Comment ne pas songer que, peut-être, le droit international n'était pas le seul enjeu de la bataille et qu'à travers le Koweït, ce sont d'abord les puits de pétrole que l'on délivrait ? Car l'ONU, et tous les pays qui sont intervenus dans ce conflit, n'ont pas achevé leur tâche. Il reste un combat à mener dans cette affaire : le combat des droits de l'homme.
Le peuple kurde et la Déclaration universelle des droits de l'homme valent bien quelques puits de pétrole. Je remercie François Mitterrand de s'en être alarmé.
Philippe Groulez - Hellemmes (59).

■

Les magnifiques propos de Danièle Sallenave reproduits dans "Vendredi" n° 97, p. 23 -merci !- suscitent en moi une réflexion prosaïque, mais que, sincèrement, je crois utile de vous transmettre.
Oui, le livre et la ville apportent le même genre de vie spirituelle -toute laïque- à qui sait en profiter. Mais alors, c'est une raison de plus pour ne pas en priver les plus pauvres. Il faut que, demain comme hier, une jeune veuve démunie puisse s'installer rue Jacques-Callot avec ses deux garçonnets, pour qu'un autre, Roland Barthes, -c'est lui qui habita dans son enfance rue Jacques-Callot- apprenne la vie dans la ville, avant d'apprendre à vivre à ses lecteurs.
Or, cela sera impossible si Paris reste aux mains des chiraquiens. Je ne suis pas sûre que la gestion socialiste serait meilleure ; mais je suis sûre que les socialistes à l'Hôtel de ville respecteraient mieux le droit à la ville des démunis.
Or, les socialistes ont -sans le dire, évidemment- fait leur deuil de Paris. J'en ai eu la preuve lors des dernières municipales : j'étais candidate, certes à un rang modeste, mais qui permettait l'observation.
Un peu d'ambition pour Paris, camarades ! De nouvelles municipales sont proches !
Aude Matignon - 75014 Paris.

■

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174
Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
Téléphone :
pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom

DIRECTION

Directeur de la publication : Bernard Roman (78.48)
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip,Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)

Politique : J.-Pierre Bédéï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (78.55)
Secrétaire de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.79)
Réalisation : Sandrine Girard (78.79) Taoufik Khatib (78.54)
Photo : Pascal Lebrun (78.53)
Secrétariat : N (77.92)

ADMINISTRATION, GESTION

Madeleine Darbel (78.44 / 78.48)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS

Marie-Reine Jost (78.57)

PUBLICITE

Pyramid Conseil - (16.1) 43.70.86.80

FABRICATION

Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers / Bottin-direct - Paris

N° Commission Paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

Crédits Photo :

Patrick Robert / Sygma (couv.) ; Pata / Sipa-Press (pp.3 et 13) ; M.P. Vincent (pp. 3, 16 et 17) ; Benito / Imapress (p. 4) ; Tom Haley / Sipa-Press (p. 7) ; G. Melet / Sipa (p. 11) ; Bourreau / Api (p. 12) ; D.R. (p. 14) ; Riclafe / Sipa- Press (p. 16) ; Giraudon (p. 19) ; E. Caro (p. 20) ; N.P. Chatelet (p. 21) ; P. Verdy / AFP (p. 21) ; Autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 248.500 ex.

CETTE SEMAINE

2 Courrier

POLITIQUE

4 Michel Rocard : rénover la politique
5 • Gérard Le Gall : la réforme électorale
• Pierre Mauroy

SOCIETE

6 Le pouvoir des juges

INTERNATIONAL

7 • Les Kurdes : devoir d'assistance
• La Turquie entre deux feux
8 Eveil de la démocratie en Afrique
9 En Côte-d'Ivoire
10 Roumanie, un départ difficile

11 à 13 DOSSIER
Au chevet de l'hôpital
11 Médecine douce pour mal chronique
13 Au CHR de Lille

ECONOMIQUE/SOCIAL

15 • Les banques et leurs salariés
• Michelin : un plan très rude



▲ Au chevet de l'hôpital (pp.11 à 13).



▲ Rude plan Michelin (p.15).



▲ Villeurbanne, album (p.16).

REGIONS

16 Un album de quartier à Villeurbanne

VIE PRATIQUE

18 Union libre
2- Et après ?

CROQUIS

19 • Claude Estier
• Virgil Tanase
• Le dessin de la semaine

CULTURE

20 • Toutes les routes mènent à Bourges
• Cinéma : "Delicatessen"
• Télévision
21 • "Ariane et Barbe-Bleue"
• La chaîne avec Rimbaud
• Pochothèque
22 • Post-scriptum
• Agenda spectacles

INVITE

23 Gérard Miller

■ AGENDA ■

• **36.14 code PS.** Vos questions sur le drame kurde, le 23 de 18 à 20h, avec Gisèle Stievenard, secrétaire nationale à l'Action humanitaire.
• Rencontre : **"L'action culturelle et l'enfance"**, avec F. Geindre et A. Calmat. Le 2/5, Maison de la Culture. Bourges. ☎ 45. 56. 78. 23.
• Colloque : **"L'Education nationale"**, (secrétariat nat. à l'Education et FNESR), le 26/5. Saint-Ouen-l'Aumône (93). ☎ 45.56.77.74.
• Commémoration : **"120e anniversaire de la Commune de Paris"**, le 28/5 à 20h ,17 rue de la Fontaine-au-Roi 75011 Paris. ☎ 45. 56. 78. 77.

Formation de formateurs

Le Centre Condorcet organise deux stages de formation pour les cadres du Parti ou les militants possédant des compétences sur ces thèmes.
• **Socialisme et écologie.** Ecologie et politique ; écologie et aménagement ; dossiers techniques (l'eau, les déchets, l'énergie) : 1er et 2 juin.
• **Le Parti socialiste, histoire et identité.** Repères historiques ; socialisme, radicalisme, communisme ; les socialistes et le pouvoir, dynamique interne et fonctionnement : 8 et 9 juin.
Inscriptions jusqu'au 25 avril.
Centre Condorcet, 15 rue du Louvre, 75001 Paris. ☎ 40.41.08.48.

La sainte touche

Certainement éclairé par les vertus de la loi sur la "solidarité financière entre les communes", le pape vient de demander aux présidents des épiscopats -considérés comme riches- de venir en aide à l'Eglise romaine. Notamment pour les frais du Saint-Siège et la parution du très démocratique "Osservatore Romano". Verra-t-on les évêques de Lisieux et de Lourdes reprocher à Jean-Paul II une mauvaise gestion, et affirmer que c'est un mauvais coup contre leurs diocèses qui, eux, sont bien gérés ? Qu'au surplus, une telle pratique les obligerait à multiplier les quêtes auprès des fidèles ? Ils auraient bien tort de rechigner car, selon l'adage, qui prête au Grand Vicaire prête à Dieu !

J.R.

redonner à la politique un rôle de médiation

Pour leur cinquième anniversaire, les clubs "Convaincre", qui réunissent les amis de Michel Rocard, ont choisi de débattre de la rénovation de la politique et d'une nouvelle forme de citoyenneté.

"Toute action n'est pas vaine. Toute politique n'est pas sale." Cette phrase de Pierre Mendès France, citée par Michel Rocard le week-end dernier, est plus que jamais d'actualité, au moment où la politique souffre d'un discrédit dangereux pour la démocratie.

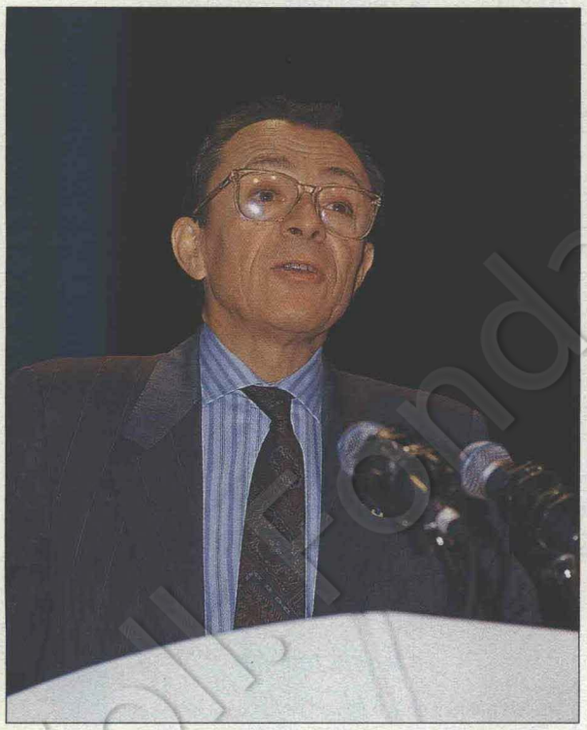

▲ *Michel Rocard : "Un espoir nouveau est à construire : celui d'une société solidaire dans une économie de marché."*

Elle était au cœur du sujet abordé par les 1.200 participants au colloque organisé à l'occasion du cinquième anniversaire des clubs "Convaincre".

Malade, la politique ? Encore faut-il savoir de quoi on parle et établir un diagnostic exact. A cet effet, l'intervention de Pierre Rosanvallon a eu le mérite de mettre en cause quelques stéréotypes qui ont la vie dure : "Y aurait-il une bonne société civile abandonnée par une mauvaise classe politique ? Cette vision simplifiée ne correspond pas à la réalité. La prise de distance entre la société et la politique est le résultat d'une évolution longue de la démocratie. Celle-ci tend tout naturellement à une professionnalisation de la politique et à une banalisation de son langage. Dans les années 50, on reprochait à la classe politique de ne pas être compétente. Aujourd'hui, les élus discutent de programmes économiques, de formation. Ils sont devenus des professionnels. Leur vie est beaucoup plus consacrée à faire de la gestion que de la politique, qu'à créer des valeurs collectives de la société. Le langage politique s'est aussi banalisé. Il est moins violent, moins direct qu'auparavant ; c'est un progrès. Mais c'est aussi une sorte d'évitement. Il est de plus en plus difficile de parler franchement des questions sociales, des relations entre hommes et femmes. Et cette prise de distance redonne sa chance au langage le plus violent."

UN SENS POLITIQUE

Lors des différents carrefours, les amis de Michel Rocard ont réfléchi sur les causes du malaise de la politique et se sont efforcés de dégager des solutions pour faire émerger une nouvelle citoyenneté. Bernard Poignant, député-maire de Quimper, a défini le rôle de l'élu : "Il ne doit pas être obsédé par sa réelection tout en la préparant. Diriger une ville n'est pas la gérer. Le maire et les hommes politiques ne sont pas seulement des gestionnaires. Nous avons d'autres missions à accomplir. Nous devons donner un sens politique à nos décisions. Les élus doivent jouer la transparence complète des informations dont ils disposent car les gens croient toujours qu'on leur cache quelque chose. Il faut mettre tous les problèmes dans leur nudité sur la table pour faire prévaloir l'intérêt général."

Michel Rocard a alimenté lui aussi la réflexion : "Un monde qui change trop vite, une société qui se réforme trop lentement au gré d'aspirations légitimes : un troisième ingrédient nourrit la crise du politique que nous vivons, celui de l'écart qui se creuse entre les citoyens et l'Etat, entre les acteurs et les décideurs, entre la société civile et la société politique. (...) Un espoir nouveau est à construire : celui d'une société solidaire dans une économie de marché. (...) Il est urgent et impérieux de redonner à la fonction politique une organisation et un rôle de médiation qu'elle a perdus, et plus encore d'ouvrir de nouveaux champs d'action et d'intervention d'une citoyenneté moderne." Pour le Premier ministre, celle-ci doit prendre en compte l'horizon international, la "synthèse entre l'écologie et les droits de l'homme" et enfin la "solidarité renouvelée dans le domaine social".

Même s'il admet volontiers l'inadaptation des partis politiques aux mutations de la société, Michel Rocard reconnaît leur rôle indispensable : "Ce n'est pas contre ou en dehors des partis politiques que se construira une démocratie adulte, mais au contraire en assurant leur renouveau par l'engagement civique au service d'une citoyenneté moderne." Nobles perspectives...

Jean-Pierre Bedeï

ELECTIONS REGIONALES

la réforme électorale sur la sellette

La réforme du mode de scrutin des élections régionales visant à instaurer la proportionnelle à deux tours, est en discussion. Gérard Le Gall en explique le bien-fondé.

"Vendredi". La réforme du mode de scrutin pour les régionales est très controversée. Pourquoi les socialistes insistent-ils pour qu'elle voie le jour ?

Gérard Le Gall, secrétaire national adjoint aux élections, chargé des études politiques au PS. Parce que, depuis quelques années, notre système politique est en crise, c'est-à-dire en mutation. Aujourd'hui, on dénombre six forces politiques nationales : le PC, le PS, les Verts, le RPR, l'UDF et le FN. Il faut ajouter la "France unie", la "Force unie", les phénomènes de groupes socio-professionnels, de dissidences de toute nature, les reconstructeurs communistes et les partis régionalistes. Bref, nous sommes confrontés à l'éclatement du système des partis qui prévalait dans les années 60-70. Dans notre esprit, il est salutaire que cha-



cune de ces forces mesure son influence lors d'un premier tour mais qu'ensuite, lors d'un second tour, s'opère un rassemblement des familles politiques les plus proches ou les moins éloignées.
Le statu quo par rapport à la loi de 1985 présente, dès lors, de très graves inconvénients pour la démocratie. Selon une projection réalisée à partir des plus récentes élections (les européennes de 1989) dont les résultats n'étaient pas atypiques, seulement trois régions (Pays de la Loire, Basse-Normandie et Auvergne) disposeraient de majorités claires, en l'occurrence de droite. Ailleurs, ce serait la bouteille à l'encre. Or, depuis 1971, le PS est un parti de rassemblement et, donc, de second tour. Le maintien de la proportionnelle départementale à un tour entraînerait un affaiblissement général des grands partis, alors qu'on ne cesse d'expliquer ici où là qu'une démocratie vivante passe par des partis solides. Ce serait le retour à une sorte de IVe République dans chaque région. Cela entraînerait à l'évidence un affaiblissement de cette institution.

Quelles conséquences aurait une réforme du mode de scrutin sur les alliances ?
A la veille des élections législatives de 1993 il est important, en effet, de clarifier les alliances. Un scrutin à un tour invite aux alliances clandestines qui s'opèrent dans le dos de l'électeur au moment de la désignation des exécutifs régionaux. Contrairement à ce que dit Gérard Longuet, les relations entre le Front national et la droite dépendent moins de la loi électorale que de la volonté de la droite de passer ou non des accords avec Le Pen. Souvent, il n'y aurait pas de majorité pour voter le budget si la droite ne s'entendait pas avec le Front national et réciproquement. Au total, la réforme du mode de scrutin est une nécessité dans une période où la démocratie est un peu asthénique. Comment appeler de nos vœux la réhabilitation du politique et s'interdire, par un mécanisme institutionnel, la possibilité de faire émerger une majorité ? Comment accepter la dictature de groupes charnières, ce qui n'est pas la forme la plus élaborée de la démocratie représentative ? Enfin, il s'agit d'introduire un peu de rationalité dans notre vie publique. C'est déjà fait avec le principe de concentration des élections : la simultanéité des cantonales et des régionales. Notre réforme est conçue pour éviter ce baroque flamboyant institutionnel que constituerait la quasi-concomitance d'élections à deux tours pour les cantonales et à un seul tour pour les régionales. Dans l'hypothèse où la réforme ne passerait pas, espérons pour les candidats socialistes aux cantonales présents au second tour que les régionales soient un franc succès !

Quelle devrait être la circonscription retenue dans le cadre de la réforme ?
Si le compromis politique adopté par le bureau éxécutif du PS, c'est-à-dire l'application du scrutin municipal à la circonscription départementale, ne peut être votée par l'Assemblée nationale, il resterait l'alternative suivante : le statu quo ou l'adoption de la circonscription régionale qui a de très nombreux partisans au sein du PS et qui serait votée par une partie de l'opposition.

Propos recueillis par J.-P. B.

■ *Des livres pour une décennie* ■

• 10 mai 1981, ce jour fétiche pour la gauche prend une autre dimension, racontée par Sophie Coignard dans ***"Le Jour où la France a basculé"****. Principal intérêt de cette lecture agréable et vivante : revivre cette journée historique en changeant d'endroit au fil des heures. Ce qui nous permet de passer de Château-Chinon à Chanonat, de Paris à Zürich, et d'assister à l'arrivée des événements vécus par ceux qui s'en réjouissaient, ceux qui en pleuraient, ceux qui restaient sceptiques. Avant le dixième anniversaire, un moment de nostalgie et de découverte.*

• Avec ***"Mitterrand ou la constance du funambule"****, Eric Roussel poursuit son observation des hommes politiques et de l'exercice du pouvoir. "Au total, je crois, oui, à l'unité de ma vie politique", assurait François Mitterrand avant 1981. Au long de ces pages, c'est bien de cohérence et de constance qu'il s'agit dans les décisions prises, ici décortiquées et analysées, surtout en politique étrangère. Un travail pas toujours complet mais assez précis et fidèle sur l'essentiel.*

• En se penchant sur ***"L'Après-Mitterrand"****(3), Eric Dupin dresse surtout un état des lieux complet et pertinent du PS. Point fort de sa démonstration : l'analyse de l'évolution du PS depuis 1981. Car, en réalité, c'est l'épreuve du pouvoir que les socialistes ont du mal à digérer. Relevant une originalité trop méconnue -la participation du parti majoritaire aux mécanismes des décisions gouvernementales au début du premier septennat- Dupin démontre également que "si certains dirigeants du parti étaient bien associés aux choix du pouvoir, le parti en tant que tel n'a guère eu son mot à dire." Autres maux dont souffre le PS : sa situation d'otage des institutions de la Ve République en tant que parti majoritaire, sa fossilisation en courants devenus des écuries présidentielles et un décalage entre la composition sociologique de son électorat et de ses dirigeants. Enfin, ce livre présente judicieusement les stratégies des héritiers de François Mitterrand, Laurent Fabius ("le fils choisi"), Lionel Jospin ("le fils rebelle") et Michel Rocard ("le fils subi"), ainsi que leurs relations complexes avec Dieu-le-Père.*

(1) Sophie Coignard, "Le Jour où la France a basculé", R. Laffont. (2) Eric Roussel, "Mitterrand ou la constance du funambule", J.-Cl. Lattès. (3) "L'Après-Mitterrand", Eric Dupin, Calmann-Lévy.

La tragédie et les habitudes

Placés devant une terrible alternative, des centaines de milliers voire des millions de Kurdes ont été contraints de choisir entre la mort et l'exode. Aujourd'hui massés aux frontières turques et iraniennes, affamés, glacés dans les montagnes, épuisés par une trop longue marche, ils vivent une nouvelle tragédie. Elle s'ajoute à une histoire qui n'en comportait que déjà trop. Et tout cela se déroule sous nos yeux horrifiés par ces images insoutenables pour la conscience des hommes.
Comment pouvions-nous accepter de demeurer des spectateurs indignés mais impuissants ?
Comment pouvions-nous nous réfugier derrière le poids des habitudes pour demeurer immobiles ? Comment pouvions-nous nous contenter de principes juridiques -que nous respectons, comme la souveraineté des Etats- qui ne seraient que des arguties s'ils nous conduisaient à la non-assistance à un peuple en danger de mort ? Aussi, pouvons-nous être fiers de ce qui est accompli. La France a été la première à évoquer, en 1988, l'idée d'un devoir d'ingérence humanitaire. Elle a réussi aujourd'hui à faire partager cette idée et même à imposer un véritable droit d'ingérence humanitaire qui a été reconnu par l'ONU elle-même. La France est à l'extrême pointe de ce combat contre la souffrance et la mort. La France est parvenue, devant l'ampleur de la tragédie, à bousculer le poids des habitudes. Reste encore -et c'est bien sûr là l'urgence- à entreprendre l'effort de solidarité que réclame la gravité de la situation, à acheminer l'aide alimentaire et les secours médicaux, à protéger les Kurdes dans des camps provisoires ou dans une zone de sécurité. Restera enfin -car tel est l'objectif- à tout faire pour que, dans chacun des pays où ils vivent, leur autonomie soit assurée et les droits de l'homme garantis. En un mot, l'extraordinaire solidarité d'aujourd'hui doit être confirmée par une même mobilisation demain.

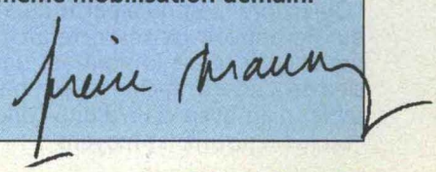

le pouvoir des juges et la place de la justice

Indépendance de la justice et l'Etat de droit. Une question que la récente affaire du juge Jean-Pierre n'est pas la seule à poser. La Fondation Jean-Jaurès en a fait le thème d'un colloque, en présence du ministre, Henri Nallet.

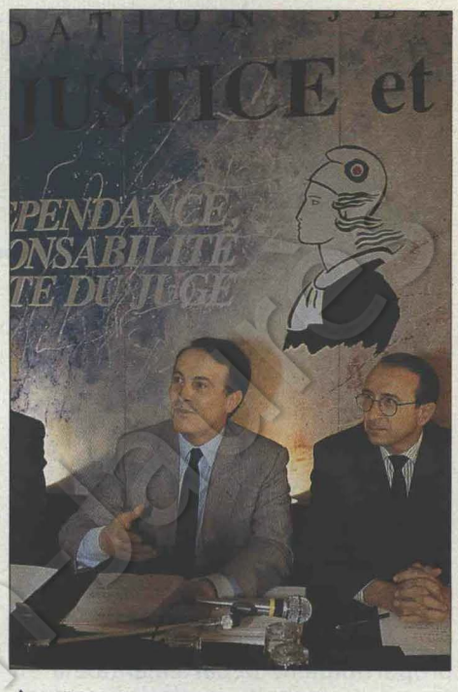

▲ *Colloque "Justice et Etat", le 13 avril. De gauche à droite : Henri Nallet, ministre de la Justice, Garde des Sceaux et Gérard Collomb, délégué général de la Fondation Jean-Jaurès.*

L'équipée sauvage du juge Jean-Pierre n'aura eu qu'un mérite, malheureusement peu perceptible aux yeux de l'opinion publique la plus large : clarifier de manière quasi expérimentale les différentes conceptions de la justice exprimées plus ou moins confusément aujourd'hui. Celle, expéditive, du juge manceau est évidemment un cas extrême, mais qui permet de mieux borner le débat. Remarquons qu'il ne s'est pas trouvé un seul journaliste judiciaire digne de ce nom pour prendre fait et cause pour le juge Jean-Pierre et ne voir aucune trace d'irrégularité dans sa procédure.



Un commentateur aussi peu suspect de tendresse envers le gouvernement actuel que Philippe Boucher, qui tint longtemps la chronique judiciaire au "Monde", qualifie tout simplement cette justice-là d'arbitraire. La seule défense, esquissée par Franz-Olivier Giesbert dans l'émission de France-Inter, "Objections", est qu'à partir du moment où "le pouvoir ne respecterait plus les règles", "il serait loisible au juge-justicier de s'en affranchir." Opinion discutable, mais aveu clair d'une conception "où la fin justifie les moyens".

LA PLACE DE LA JUSTICE ET LE POUVOIR DU JUGE

Même si, par réflexe corporatif ou recherche de "contre-pouvoir", le Syndicat de la magistrature a défendu de manière aveugle un de ses membres, le débat sur la place de la justice et la manière de l'exercer ne se réduit pas à cette caricature. Le colloque organisé par la Fondation Jean-Jaurès sur "la justice et l'Etat" en a apporté la preuve. Deux thèmes centraux sont à la source de toutes les propositions et de toutes les polémiques : la place de la justice et le pouvoir du juge. Pour Me Daniel Soulez-Larivière, "la justice dépend du pouvoir politique car l'Etat, lorsqu'il se crée, crée simultanément un appareil de justice qui a pour but de permettre au pacte social de fonctionner en évitant que les uns ne se battent avec les autres, ce qu'on appelle une régulation. L'Etat, qui produit cette justice, confie ce pouvoir à un certain nombre d'agents. Mais, pour que cette justice soit crédible, il faut qu'elle fonctionne de façon autonome. Cette contradiction entre l'origine nécessairement politique et le fonctionnement qui doit être autonome par rapport au politique, fait l'objet du débat. En Angleterre et aux Etats-Unis, on ne cherche pas à dissimuler l'origine du pouvoir des juges. Les juges anglais sont nommés par la reine, les juges fédéraux aux Etats-Unis par le président sur approbation du Sénat." Ce raisonnement conduit l'auteur de "Justice comme justice" à se montrer sceptique sur l'idée "qu'on va déterminer des processus qui vont fabriquer un juge idéal par définition indépendant et, tant qu'on n'aura pas trouvé cette pierre philosophale, on n'aura pas une magistrature qui soit indépendante, responsable et libre."

LE MODE DE DESIGNATION DES MAGISTRATS

A l'opposé, la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature prend valeur de symbole pour les syndicats de magistrats. Les membres de l'instance supérieure de la magistrature sont nommés par le président de la République. C'est ce pouvoir que certains mettent en cause, certains, comme Vaulot-Pfister, du Syndicat de la magistrature, qui y voit une preuve que "le lien ombilical entre le politique et le pouvoir n'est pas coupé." Sur quelle légitimité populaire peuvent s'appuyer ceux qui disposent du redoutable "permis de juger" au nom du peuple français, que ne peut leur assurer le simple concours qu'ils ont passé ? Faut-il, pour aller jusqu'au bout de la démarche, élire les juges ? La réponse ne va pas de soi, même pour ceux qui estiment que les propositions de réforme du CSM et du statut des juges du Garde des Sceaux ne constituent "qu'un lifting sans conséquence". Ainsi a-t-on vu, lors d'un débat télévisé, Béatrice Patris, secrétaire général adjoint du Syndicat de la magistrature, préférer la désignation des membres du CSM par le Parlement à celle actuelle du président de la République, sans que l'on voie très bien en quoi cette disposition constituerait une plus grande légitimité ou une plus grande indépendance. L'idée d'une élection au sein même de l'institution, la hiérarchie étant élue par ses pairs, tente certains magistrats. Idée qu'a écartée Henri Nallet. Pour le Garde des Sceaux, "Dans notre Etat démocratique moderne, la justice est rendue au nom du peuple français. Il faut donc bien chercher à concrétiser le lien entre la justice et le peuple souverain... Le statut des magistrats ne saurait viser à doter le corps judiciaire et ses membres de prérogatives absolues dont l'exercice n'est jamais soumis à la moindre appréciation ni à une quelconque régulation sociale."

Bernard Chaouat

Kurdes : non-ingérence et devoir d'assistance

De faim et de froid, les Kurdes continuent de mourir par milliers, pourchassés par Saddam Hussein et sa répression. Peu à peu, la mobilisation internationale s'organise. Premiers arrivés : les organisations humanitaires, les médecins, les parachutages. La France et la Grande-Bretagne ont créé l'élan afin de protéger ce peuple martyr à l'intérieur même du Kurdistan irakien. Une situation inédite pour le droit international.

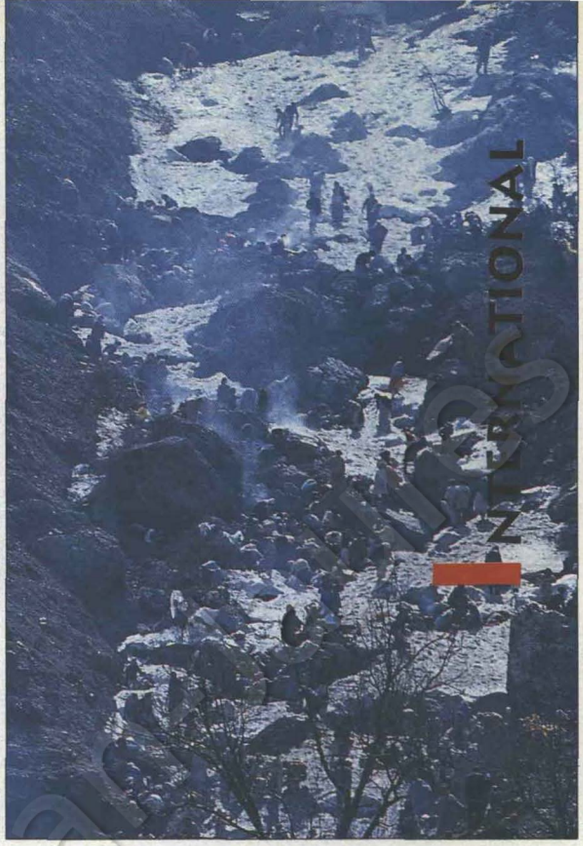

▲ *Frontière turco-irakienne, le 4 avril.*

Des images insoutenables d'enfants mourant, sous nos yeux, de faim, de froid, d'épuisement. La fuite acharnée de centaines de milliers de gens vers nulle part, les plus fragiles, les plus âgés attendant la mort sur les chemins embourbés. La frayeur dans leur regard, quand on évoque leur éventuel retour chez eux, en dit long sur la dictature sanglante et perverse de Saddam Hussein. Tout, plutôt que l'implacable vengeance du dictateur. Certains incriminent aussi les Américains qui les auraient poussés à se rebeller sans leur apporter, ensuite, la moindre aide. Quant aux belles âmes qui manifestaient contre la guerre, elles restent muettes, oubliant un peu vite que le dictateur irakien poursuit depuis des années ce peuple avec les armes de mort les plus implacables.

Alors, ils attendent depuis des semaines maintenant, massés sans abri, à la merci d'épidémies tant les conditions d'hygiène sont précaires, aux frontières de la Turquie et de l'Iran. Les secours arrivent, certes, massivement même (les Français parachutent chaque jour trente tonnes de conserves, de farine et de pain), mais leur distribution n'est pas encore organisée de façon efficace. D'où, beaucoup de gaspillage et de retard, dans l'aide médicale notamment.

Face à une situation qui ne peut, pour des raisons humanitaires, durer trop longtemps, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire, après s'en être entretenu avec François Mitterrand, a présenté à M. Perez de Cuellar des propositions visant à créer, dans les meilleurs délais, des centres d'assistance à l'intérieur du territoire irakien (une mission française est sur place pour y travailler) et un plan garantissant dans les meilleures conditions de sécurité le retour des réfugiés dans leurs foyers. La question kurde ne saurait en effet se "palestiniser", s'enkyster.

Il s'agit donc, pour les Nations Unies, d'obtenir de Saddam Hussein, qui s'oppose toujours violemment à l'instauration de zones de protection, des garanties pour les Kurdes et de le contraindre à respecter enfin les droits de l'homme. Rude tâche... on peut penser cependant que, déjà, la présence des forces internationales sur la frontière irako-koweïtienne (Unikom), celle d'ONG, en Irak même, et des 8.000 soldats américains envoyés en renfort pourraient faire pression. D'autres garanties devraient être données, plus sérieuses que les propos à la fois lénifiants et menaçants du ministre irakien de l'Information appelant les Kurdes à revenir dans leurs foyers à l'exception des "assassins, des voleurs et des violeurs".

Le droit international, sous la pression diplomatique forte de la France et de l'Europe, devrait évoluer et permettre la création d'un devoir d'assistance international. L'obligation de non-ingérence n'est-elle pas ainsi en train de voler en éclats ?

G.T.

la Turquie redeviendra-t-elle le "Pont" ?

La Turquie connaît actuellement une activité diplomatique intense. Ses principaux responsables sont au centre de nombreuses initiatives internationales.

La Turquie connaît actuellement une activité diplomatique intense et ses principaux responsables sont au centre de nombreuses initiatives internationales. Ainsi Turgut Özal, le président de la République, après s'être rendu en URSS du 11 au 16 mars à l'invitation de Mikhaïl Gorbatchev, recevait à Ankara successivement le secrétaire d'Etat américain James Baker, un envoyé du président iranien et, enfin, le ministre des Affaires étrangères syrien avant d'être lui-même accueilli par George Bush à Washington les 23 et 24 mars derniers.

Lors de ses entretiens avec le président américain, Turgut Özal a reçu pour son pays 200 millions de dollars d'aide économique supplémentaire (plus la promesse de 282 autres millions en crédit d'armement). Washington a ainsi réaffirmé, après la crise du Golfe, son alliance privilégiée avec Ankara tandis que le président turc, malgré une forte contestation interne, maintient les ambitions régionales de son pays. Il a notamment proposé d'organiser une conférence internationale sur l'eau, que la Turquie possède en quantité, et qu'elle propose de distribuer dans les pays du Golfe par l'intermédiaire du "pipeline de la paix". Turgut Özal a ausi évoqué la possibilité que la Turquie soit le siège d'une future et hypothétique conférence israélo-arabe sur la paix.

Les dirigeants turcs ne se contentent pas de tenter de renforcer leurs liens avec une partie du monde arabe mais commencent aussi à suivre de près les évolutions en URSS, notamment dans les républiques turcophones de ce pays : les Ouzbeks, Kazakhs, Azeris, Turkmènes et Kirghizes représentent environ 37 millions de turcophones. La politique turque est assez subtile et préserve un équilibre balancé de bons rapports et de développement de la coopération économique, technique et culturelle tant avec le pouvoir central à Moscou qu'avec chacune de ces républiques.



AFP infographie - Laurence Saubadu

Dans le même temps, les pourparlers concernant la mise en place d'une zone de coopération économique en mer Noire impliquant la Turquie, l'URSS, la Bulgarie et la Roumanie avancent de façon relativement rapide et aboutiront très probablement à un projet précis et à un accord avant l'été.
Dans ce rapide balayage de la politique extérieure de la Turquie, force est de constater que les relations avec la CEE sont encore bien insuffisantes. Ainsi, par exemple, fin février, le déblocage de 600 millions d'écus (4,2 milliards de F) -dont le versement est suspendu depuis 1980- a encore une fois été repoussé. L'application de ce quatrième protocole financier turco-communautaire suspendue à l'amélioration de la situation intérieure en Turquie, à la suite du coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, est maintenant systématiquement bloquée par le veto d'Athènes qui conditionne son accord au réglement de la question chypriote. C'est pourquoi Turgut Özal envoya début mars à onze des membres de la CEE un mémorandum dans lequel il faisait état de l'incompréhension du peuple turc devant le gel des fonds destinés à la Turquie, soulignant en outre que, dans le même temps, la Communauté débloquait des fonds importants pour la Syrie. Il se déclarait aussi déçu du peu d'empressement de la CEE de renforcer les bases juridiques des rapports turco-communautaires comme cela avait été promis au moment du "refus poli" d'accepter l'adhésion de la Turquie à la Communauté en décembre 1989.

Outre les considérants régionaux évoqués ci-dessus, il semble que les préventions ouest-européennes à l'égard de la Turquie gagneraient à être surmontées à un moment où le rôle souvent évoqué de la Turquie de pont entre l'Orient et l'Occident prend toute sa dimension. D'autant plus qu'une nouvelle vague de libéralisation de la vie politique se met en place. Le Parlement turc vient en effet de lever l'interdiction de l'usage privé de la langue kurde, a abrogé les articles du Code pénal réprimant les délits d'opinion et a enfin décidé la libération des 43.000 prisonniers politiques.
Ces questions relatives aux droits de l'homme font depuis des années l'objet d'un débat en Turquie et de virulentes critiques de la part des partenaires étrangers d'Ankara, notamment européens. Ces questions sont maintenant presque totalement réglées et, si l'on veut bien réfléchir un tant soit peu sérieusement à son environnement géo politique, force est de constater que la Turquie est actuellement le seul pays de la région qui puisse se prévaloir d'une telle stabilité et qui bénéficie d'un réel développement de la démocratie. Certes, d'autres questions et tensions importantes subsistent : difficultés économiques (aggravées par la crise du Golfe), climat d'affairisme qui se généralise, maintien d'une guérilla kurde à l'Est du pays, une certaine érosion de la laïcité... Ces questions se doivent d'être abordées et analysées lucidement et sans laisser prise aux images par trop stéréotypées. Nous y reviendrons prochainement.

Didier Billion

Afrique : l'éveil de la démocratie

L'Afrique noire, ce continent oublié, s'éveille aujourd'hui à la démocratie. Partout, le despotisme est ébranlé : en quelques mois, Hissène Habré, au Tchad, puis Moussa Traoré, au Mali, qui incarnaient l'incapacité politique et la déroute économique, ont été renversés.
Peut-être, demain, sera-ce le tour du Togo, et de quelques autres...

Dans un livre de réflexion paru il y a trois ans, et dont la relecture permet de mieux mesurer aujourd'hui le chemin parcouru (1), l'un des auteurs écrivait : "Les fardeaux dont souffre l'Afrique sont multiples, mais il en est un qui, en ce XXe siècle finissant, est peut-être le plus insupportable de tous : c'est le despotisme qui régne encore en maître dans de trop nombreux pays."
Les causes les plus visibles du phénomène sont connues : l'effondrement des régimes totalitaires de l'Est, qui a redonné espoir aux peuples, la conférence franco-africaine de La Baule, en juin 1990, qui a rappelé leurs devoirs aux chefs d'Etat africains et donné ainsi une reconnaissance publique aux revendications démocratiques et, plus généralement, la crise qui mine depuis plusieurs années tous les régimes en place.
Notre satisfaction, toutefois, n'est pas totale. Sans une chaîne de protection qu'il nous appartient à tous de constituer, la nouvelle démocratie africaine n'est pas encore assurée de ses lendemains. Tout d'abord, les mouvements en cours -si nous mettons à part l'Afrique du Sud, qui relève, pour partie, d'une analyse distincte- concernent exclusivement, pour le moment, l'Afrique francophone. Dans le même temps, des régions entières du continent (Soudan, Somalie, Ethiopie, Mozambique, Angola) ravagées par la guerre civile, l'effondrement de l'Etat et, dans les pays sahéliens, par la sécheresse, s'engagent dans un processus de désintégration qui est gros de périls pour l'ensemble du continent.
A l'échelle même de l'Afrique francophone, cette explosion démocratique, longtemps contenue, arrive bien tard, alors que les économies sont détruites et que l'Etat est, dans bien des cas, en situation de rupture de paiement. Le Bénin, qui a donné le modèle d'une démocratisation réussie, avec le soutien actif de la France : multipartisme, conférence nationale et élections libres, est aussi un pays totalement ruiné. La démocratie ne vient donc pas comme l'élargissement naturel d'un processus de développement, mais comme la sanction d'une banqueroute. Tout reste alors à faire : reconstruire une écono-

mie, éduquer politiquement une population, donner du travail aux chômeurs, encourager la production, créer de nouvelles valeurs sociales. En d'autres termes, une révolution économique, une révolution politique, une révolution mentale à mener de front, à un moment où les effets cumulés de la sécheresse, de la démographie, de la chute des cours des matières premières et du sida font de l'Afrique le continent malade de la planète.

L'AFRIQUE DES DESPOTES PATERNALISTES S'EFFONDRE

Il existe pourtant des raisons d'espérer : l'urbanisation accélérée, génératrice de bidonvilles, est aussi un lieu de mutations mentales et de modernité. Sans ces concentrations urbaines, les mouvements populaires n'auraient pu prendre de l'ampleur. Leur géographie même correspond à celle des nouvelles métropoles. L'Afrique des despotes paternalistes ou sanguinaires est en train de s'effondrer sous nos yeux, et le processus ainsi engagé est irréversible. Des cadres, enfin, ont été formés depuis trente ans, qui peuvent donner une impulsion décisive aux orientations actuelles.

• UN AN SUR LE CONTIENT AFRICAIN •

19 février 1990 : ouverture de la conférence nationale au Bénin.
10 septembre 1990 : Samuel Doe est tué au Liberia. La guerre civile dure depuis 8 mois.
2 décembre 1990 : chute d'Hissène Habré au Tchad.
27 janvier 1991 : Siad Barré s'enfuit de la capitale de la Somalie.
26 mars 1991 : après trois mois de manifestations populaires, Moussa Traoré est arrêté au Mali. Un conseil de réconciliation nationale proclame le multipartisme.

Il reste que la démocratie est sommée dans un temps très court de répondre à des aspirations de bien-être qu'aucun gouvernement représentatif ne peut satisfaire dans l'immédiat. C'est alors qu'une telle déception pourrait engendrer des dictatures populistes, militaires ou religieuses, ou encourager le déchaînement des passions ethniques en une longue série de massacres dont le Liberia et la Somalie viennent de nous donner l'exemple sinistre. C'est dire à quel point la jeune démocratie africaine et les nouveaux mouvements qui la représentent -tel le Font populaire ivoirien- ont encore un chemin difficile à parcourir. Du moins est-il devenu clair en quelques mois que la démocratie n'est pas un luxe pour l'Afrique, mais qu'elle est au contraire son seul espoir véritable.

Jean-Louis Triaud

(1) Louis le Pensec (sous la direction de) : "Vingt questions sur l'Afrique. Des socialistes répondent." Paris, L'Harmattan, 1988

Côte-d'Ivoire : la démocratie, condition indispensable

Laurent Gbagbo est député et président du Front populaire ivoirien. Il explique le long chemin de la naissance de la Côte-d'Ivoire au multipartisme et à la démocratie.

"Vendredi". Comment caractériseriez-vous la situation politique aujourd'hui ? *Laurent Gbagbo.* Pour la première fois dans l'histoire de mon pays, les élections présidentielles, législatives et municipales de la fin 1990 ont été des élections multipartistes. Le modèle du parti unique a vécu. Il y a eu deux candidats à la présidence : Houphouët-Boigny et moi. L'opposition a obtenu 10 sièges sur 175 au Parlement. Le scrutin a été entaché d'irrégularités, mais je pense que cela est consubstantiel à la naissance de toute vie multipartisane... Il nous reste à gagner la démocratie.

Comment êtes-vous parvenus à ce premier résultat ?
Il y a dix ans, quelques militants décidaient d'assurer un débouché politique à leur combat syndical. Non sur le mode du parti unique, qui prévalait aussi bien à droite qu'à gauche, mais pour promouvoir un régime démocratique fondé sur le multipartisme. "Pour une alternative démocratique", que je publiais pendant mon exil en France (1982-88), a été le coup d'envoi de cette bataille idéologique, tandis que, sur le terrain, des militants recrutaient clandestinement par petits groupes. C'est dans la brousse, en présence de vingt délégués, que s'est tenu, en novembre 1988, le premier congrès constitutif du Front populaire ivoirien (FPI). L'un d'entre eux, arrêté à son retour, est toujours en prison.
Mais c'est finalement la population qui a imposé le multipartisme, après les grandes manifestations du printemps 1990 contre le projet "génial" d'Houphouët-Boigny d'amputer de 15 à 40% le salaire des fonctionnaires et de 10% celui des salariés du secteur privé. Dans les revendications des Ivoiriens figuraient aussi le multipartisme... le 3 mars, nous déposons les statuts du FPI à la préfecture. Une première... D'autres organisations firent de même par la suite. Le 30 avril, le parti au pouvoir renonce officiellement au parti unique. Nous allons prochainement fêter ce premier anniversaire.



Quelles perspectives s'ouvrent aujourd'hui ?
Nous ne sommes pas à l'abri d'un retour de bâton. Il nous faut construire l'Etat de droit et la démocratie. Le premier congrès "à ciel ouvert" de notre parti (septembre 1990) avait ainsi pour thème "du multipartisme à la démocratie". Cela passe par quatre axes. Consolider les partis (programmes de travail, plus implantation dans l'ensemble du pays). Libérer l'information, particulièrement les médias audiovisuels qui restent aux mains du pouvoir en place. Démocratiser la Constitution. Organiser les contre-pouvoirs (en renforçant les syndicats existants et en favorisant la création de nouveaux, notamment). Les Ivoiriens, face à un bilan économique catastrophique, comprennent que le développement économique du pays passe par la démocratisation politique.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain

• VIENT DE PARAITRE •

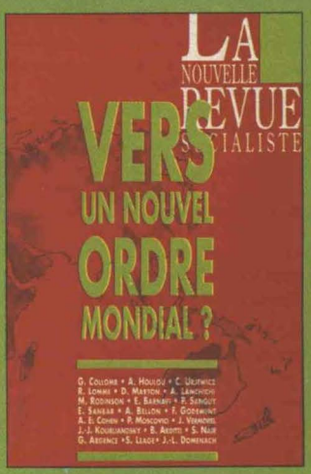

Sur le thème présenté par Gérard Collomb : "Vers un nouvel ordre mondial", plus de vingt contributions "pour que des compromis durables puissent être trouvés entre les peuples de toute la planète".

Avec A. Bellon, J.-L. Domenach, F. Godement, J.-J. Kourliandsky, R. Lomme, P. Moscovici, S. Naïr, M. Rodinson, C. Urjewicz, etc.

Abonnements à
"La Nouvelle Revue socialiste",
10, rue de Solferino 75007 Paris. 1 an : 215 F.
(Etranger/outre-mer et soutien : 310 F).

FRANÇOIS MITTERRAND A BUCAREST

Roumanie : un départ difficile

La visite du président François Mitterrand en Roumanie apporte à ce pays ce dont il a probablement le plus besoin aujourd'hui : un signe de confiance.

Nos démocraties n'ont un sens que par l'idée qu'un peuple qui s'exprime librement, est à même de faire un bon choix politique. La suspicion entretenue à l'égard du pouvoir issu des élections d'il y a un an affectait profondément les Roumains. La communauté internationale, sensible à une pression médiatique douteuse, semblait contester la volonté des électeurs et ôtait leur foi dans la démocratie. La visite de François Mitterrand a le mérite de reconnaître la légitimité du choix politique des Roumains et, à travers les dirigeants du pays, de rétablir le dialogue avec tout un pays. Cela d'autant plus que, dans une situation difficile, l'œil averti n'a aucun mal à reconnaître un développement de très bon augure.



Les libertés ont été rétablies et ce qui choque plutôt, aujourd'hui, est l'exercice abusif et inconsidéré de ces libertés. On trouve trop souvent dans la presse des propos qui provoqueraient immanquablement en France une saisie, et que le pouvoir roumain hésite à réprimer, faute d'un nouveau système législatif issu d'un débat parlementaire. C'est un exemple entre mille.

Les Roumains jouissent aujourd'hui, dans leur pays, de toutes les libertés démocratiques et leurs difficultés -leur déception aussi, d'ailleurs- vient de ce que cela ne suffit pas pour réparer les dommages d'une dictature. L'histoire a pris ce pays de court, comme les autres de l'Est de l'Europe! Ainsi, si les réformateurs de l'appareil communiste envisageaient, souhaitaient et préparaient une modification politique et économique, l'actuelle opposition, souvent en exil, n'a jamais cru à sa chance de rejouer un rôle. Elle se trouve dépourvue, de leaders, de programme, d'une pensée. Les quelque cent partis d'opposition n'arrivent pas à constituer une vraie opposition, ce qui entrave le bon fonctionnement de la démocratie.

Economiquement ensuite, la Roumanie prend un départ difficile, mais dont toutes les conditions de réussite sont réunies. La terre a été rendue aux paysans, les entreprises d'Etat se privatisent, le change officiel a été aligné sur le cours au noir, les prix ont été libérés, etc. Une économie de marché de type mixte est en train de se mettre en place, le gouvernement s'efforçant de son mieux d'assurer un minimum de protection sociale (aide au chômage, augmentation des salaires, maintien de la gratuité médicale, etc.). Mais la machine économique ne peut pas démarrer sans l'aide de capitaux en partie étrangers, et c'est probablement le deuxième message de la visite de François Mitterrand en Roumanie : la confiance politique est de nature à entraîner une confiance dans l'avenir de ce pays et de rassurer ceux qui peuvent trouver leur intérêt à y investir.

Enfin, n'oublions pas que, pour ce pays latin et de culture française, la France représente davantage que d'autres : elle est le dépositaire d'une histoire commune qui détient l'espoir d'un avenir partagé. François Mitterrand le sait, et sa visite vient donner un début de réalité à une aspiration profondément enracinée dans l'esprit roumain.

Virgil Tanase

STAGE DE FORMATION

Le Parti socialiste organise, en liaison avec le SPD et l'Office franco-allemand pour la jeunesse, un stage d'apprentissage de la langue et de connaissance de la société allemande. Afin de célébrer la démocratisation de l'ancienne Allemagne de l'Est, ce stage aura lieu à Weimar, du 15 juillet au 3 août.

Le suivi des cours de langue est impératif : 4 heures par jour. L'hébergement se fait en famille, dans la mesure du possible, petit déjeuner et repas du soir inclus. Le programme comprend en outre des rendez-vous avec des camarades du SPD.

Il est préférable d'avoir une certaine connaissance de la langue allemande, mais ce n'est pas absolument nécessaire.

Coût : 2.500 F.
Arrhes (1.300 F), et inscription avant le 30/5.

Renseignements : Axel Quéval au siège, 10, rue de Solferino 75007 Paris. ☎ 45.56.77.83.

Toute inscription doit être accompagnée d'un curriculum vitæ motivé. Seront prises en compte prioritairement les demandes des militants actifs du Parti, âgés de 18 à 30 ans.

BREF... EN BREF... EN

■ **Saddam Hussein jugé pour "tentative de génocide" contre les Kurdes ? C'est ce que souhaiteraient les ministres des Affaires étrangères des Douze, qui vont prendre contact avec les Nations Unies pour tenter de "concrétiser ce projet sur le plan judiciaire".**

■ James Baker au Moyen-Orient.
Pour la troisième fois depuis début mars, le secrétaire d'Etat américain va entamer une tournée en Israël, en Egypte et en Syrie...

■ **Un gouvernement autonome pour les Palestiniens des territoires occupés ? Dans un quotidien de gauche israélien, le Premier ministre Shamir propose aux Palestiniens de l'intérieur "un gouvernement autonome avec des ministres". Itzhak Shamir semble avoir franchi un pas. "C'est, commente-t-il, un peu plus que le régime d'autonomie prévu par les accords de Camp David et un peu moins que la souveraineté." Evolution intéressante. A suivre.**

■ Une banque pour l'Est.
La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), née d'une idée de François Mitterrand et présidée par Jacques Attali, a été inaugurée à Londres. Destinée à soutenir la démocratie dans les pays de l'Est en participant à l'établissement et au financement de l'économie de marché, elle devrait contribuer, selon le président français, "à ce que les Européens prennent la véritable mesure de la Grande Europe."

■ **Afrique du Sud : pourparlers ANC/PAC. Le Congrès national africain (ANC) et le Congrès pan-africaniste (PAC), deux mouvements sud-africains rivaux, ont ouvert au Zimbabwe des discussions que leurs leaders qualifient "d'historiques". On ne compte plus les morts et les blessés provoqués par les affrontements entre ces deux mouvements.**

■ Sanctions levées contre l'Afrique du Sud.
L'accord de principe intervenu entre les Douze autorise à nouveau l'importation d'acier, de fer et de pièces d'or provenant d'Afrique du Sud. Seul reste en vigueur l'embargo sur les ventes d'armes.

■ **"Metropolitan", nouveau quotidien pragois. C'est un journal commercial indépendant lancé par une firme informatique. D'orientation politique conservatrice, il s'adressera aux couches moyennes en voie de constitution avec le passage à l'économie de marché.**

■ Boris Eltsine en Europe.
Le président du Parlement de Russie a eu à Strasbourg des entretiens avec de nombreux responsables européens. Il a exprimé le souhait de rencontrer François Mitterrand.

■ **Algérie : le défi du FIS. Le Front islamique de salut appelle à une grève générale de protestation contre le découpage électoral prévu pour les législatives de juin. Abassi Madani réclame aussi des élections présidentielles anticipées d'ici à trois mois.**

DOSSIER

MEDECINE DOUCE POUR MAL CHRONIQUE

La dernière réforme datait de 1970. Vingt ans plus tard, le gouvernement présente un projet de loi sur l'hôpital public et privé. Objectifs : plus d'autonomie pour les établissements, plus de dialogue entre le personnel et l'administration.



Constat de départ : le système hospitalier est "sur beaucoup d'aspects bloqué. Sa rénovation passe par l'accroissement de son autonomie et le développement en son sein des responsablités des différents acteurs." C'est ainsi que Claude Evin, ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, présente les objectifs de sa réforme hospitalière, dont le vote au Parlement interviendra le 23 avril.

Enumération des dysfonctionnements d'abord : un manque criant de praticiens : près de 50% des postes ne trouvent pas preneur en anesthésie-réanimation, chirurgie, radiologie et gynécologie-obstétrique. Accusés : le manque de perspectives de carrière dans le public, les salaires trop bas. Certes. Encore faudrait-il expliquer comment il peut y avoir pléthore de généralistes, qui ne parviennent pas à s'installer, et de tels manques en spécialités. A moins que le malthusianisme des spécialistes en place n'empêche de recruter suffisamment d'internes...

Le vieillard et le grand brûlé

Du côté des infirmières, la pénurie -elles l'ont crié haut et fort à l'automne 1988- résulte directement du niveau des salaires et de l'absence de perspectives de carrière.

Pas assez d'infirmières, pas assez de médecins, mais beaucoup trop de lits d'hospitalisation aiguë -60.000 selon l'évaluation du Xe plan- alors qu'on a besoin de lits sociaux. Ce que résume en deux images le professeur Sicard (1) : "Pendant que l'hélicoptère dépose le grand brûlé, apporte un foie qui va être greffé, deux personnages ivres morts sortent du car de police-secours. Dans un chambre voisinent un malade soumis à un protocole de recherche sur les lymphomes, fondé sur les techniques les plus récentes de l'imagerie et de l'immunologie et un vieillard en attente de placement... D'un côté l'hôpital "charismatique", de l'autre l'hôpital "high tech" (1).

Troisième difficulté, la bureaucratie écrasante qui freine les initiatives, la déresponsabilisation généralisée aggravée de l'absence d'évaluation. C'est à ces derniers maux que s'attaque essentiellement la nouvelle loi, espérant par là même remédier à terme aux précédents. Comment ? D'abord par la décentralisation : un schéma régional d'organisation sanitaire permettra désormais de répartir équipements et types d'activité en fonction des besoins locaux. Ensuite, les hôpitaux publics deviennent des établissements publics de santé, dotés de l'autonomie administrative et financière : ils peuvent emprunter, passer des marchés, le contrôle ne s'exerçant dorénavant qu'a posteriori.

Evaluation et responsabilisation

Corollaire, les hôpitaux doivent élaborer un "projet d'établissement" fixant leurs objectifs, médicaux et financiers, qu'ils négocient ensuite dans le cadre de "contrats d'objectifs", passés pour cinq ans avec l'Etat, la Sécurité sociale et les collectivités locales. A la clef, une évaluation généralisée devrait permettre de parvenir à mesurer les coûts par pathologie, par exemple à combien revient une opération de l'appendicite dans chaque établissement en prenant en compte tous les paramètres, durée du séjour, nombre

Dossier préparé par Patricia Jaffray

Christian Cabrol,
consultant en chirurgie cardiovasculaire, hôpital de la Pitié, Paris

Je serais plus favorable à des expériences localisées qu'à une réforme généralisée. On détecterait mieux les mesures inadaptées, les innovations à promouvoir.
Une réforme ne vaut que par les hommes qui l'appliquent. Je fais plus confiance aux hommes qu'aux règlements. J'accorde toute possibilité aux hommes de valeur. On a dit, par exemple, que cette loi donnait trop de pouvoir aux directeurs d'hôpital. Eh bien, si le directeur est un homme remarquable, tant mieux. Dans le cas contraire, rien n'y fera. Dans l'hôpital public actuel, le danger est l'irresponsabilité et le cloisonnement. Le directeur est souvent trop orienté vers le maintien de son budget. Les médecins, à juste titre, sont préoccupés essentiellement par les soins aux malades, mais n'ont habituellement pas accès aux comptes. On leur rappelle sans cesse ce qu'ils coûtent, jamais ce qu'ils rapportent.
L'accueil du patient est aussi à revoir. Pourquoi ne pas faire appel à des professionnels dont c'est le métier : les hôteliers ? Tout le monde y gagnerait. Il m'apparaît aussi nécessaire de grouper, dans l'intérêt du malade, tous les médecins d'une même discipline, par exemple, en cardiologie : les cardiologues, les radiologues, les chirurgiens, les anesthésistes, les réanimateurs et de leur donner alors de réelles responsabilités dans leur pôle d'activité. Si l'on met en place des expériences de responsabilisation à gestion séparée, les médecins joueront le jeu.

Luce Lucet,
infirmière, hôpital Tenon, Paris

Le service de soins infirmiers, la transformation des comités techniques paritaires en comités d'entreprise ne suffiront pas à changer l'hôpital. Il n'y a plus de révolte à l'hôpital, il y a, et c'est le plus grave, la fuite vers autre chose... en particulier des infirmières et cadres infirmiers soignants..., pour des raisons multiples : hiérarchie trop pesante à tous les niveaux, manque de logement (lorsque l'on est payé entre 7.000 et 7.500 F, la moitié du salaire est utilisé pour le loyer à Paris et dans grands centres, ou bien, l'on part en grande banlieue). En outre, le personnel des hôpitaux est féminin à plus de 90% ; il y a longtemps que nous connaissons le travail de nuit et ses contraintes.
Nous nous sommes exprimées dans la rue, mais le pouvoir a repris sa place. On écoute ceux qui étaient déjà écoutés ; les autres sont à nouveau au travail. Silencieusement, ils fuient vers d'autres structures moins contraignantes ou mieux payées.
La réforme hospitalière est très prudente ; certains aspects seront peut-être réglés : financement, plus de clarté dans la gestion entre le privé et le public. Mais le malaise du personnel est très profond. Il faut à nouveau nous entendre avant d'aller vers une rupture. ■

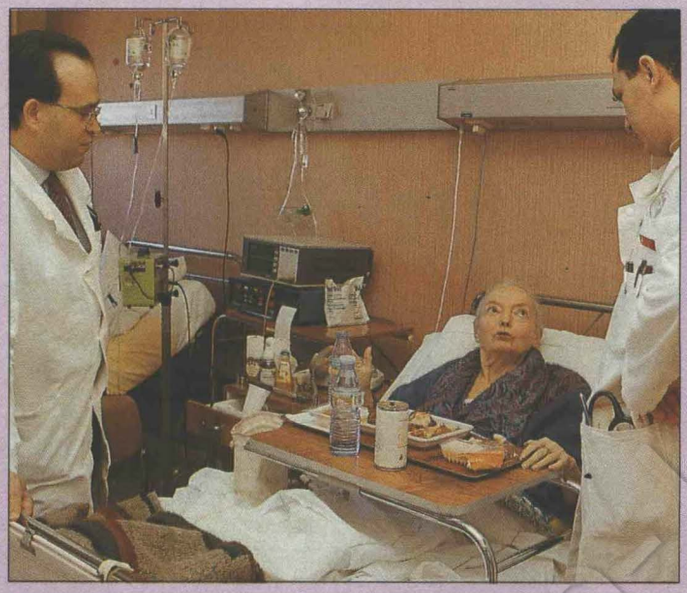

▲ *Trop de lits d'hospitalisation aigus, alors qu'on a besoin de lits sociaux. (Service d'oncologie, hôpital de la Salpêtrière, Paris ; professeur David Khayat).*

d'examens... et de maîtriser à terme les dépenses. La loi s'attache également à rétablir l'équilibre entre hospitalisation publique et privée : "Les deux secteurs sont désormais soumis aux mêmes autorisations", explique Alain Calmat, chef de service en chirurgie digestive, rapporteur du projet. Les conventionnements à durée déterminée, des forfaits biologie, salle d'opérations (2),... permettront d'en harmoniser les fonctionnement."
Quant aux personnels, enjeu-clef de toute évolution, ils voient leurs responsabilités accrues, tant du côté du directeur que de la commission médicale d'établissement, qui représente les médecins. L'ensemble des personnels se voit doté d'un "Conseil de service" chargé de définir le projet de service, les infirmières d'un "service de soins infirmiers" à pouvoir consultatif.

Transformer le visage de l'hôpital

Enfin, du côté des malades, la loi fait obligation aux hôpitaux comme aux cliniques privées de communiquer leur dossier aux patients.

Les projets d'établissement peuvent transformer le visage de l'hôpital, faire tomber les cloisons entre les différentes professions, entre les services. Ils peuvent aussi entraîner des réorganisations, fermetures de services vétustes ou dépassés, reconversions de lits aigus en accueil pour personnes agées... Si, sur place, le personnel, et ceux qui ont le pouvoir, directeur et chefs de service, sont prêts à bouger, un nouveau paysage hospitalier peut naître de cette loi. Sinon... Demeurent quelques silences, sur les centres hospitalo-universitaires notamment : "La loi ne règle pas le dossier des CHU, reconnaît Alain Calmat. Ceux qui disent qu'il y a trop de CHU ont raison. Peut-être faudra-t-il un jour s'intéresser aux ordonnances de 1958."
Une réforme était indispensable. Reste à savoir si celle-ci, très structurelle, suffira à faire bouger un système agonisant sous les pesanteurs accumulées.

(1) Chef du service de médecine interne, hôpital Cochin, Paris. Autrement, "L'Hôpital à vif", 1989.
(2) Pour une pathologie ou une intervention donnée, l'enveloppe de dépenses est fixée. Auparavant, le coût pouvait varier de 1 à 3 ou 4 pour la même pathologie.

L'HOPITAL EN CHIFFRES

- **Personnel hospitalier : près d'un million d'emplois soit 4% de la population active.**
- **1.059 hôpitaux publics et 1.500 établissements privés.**
- **Dépenses : 237 milliards de F en 1989. En progression de 9% en 1990 dans les établissements privés, de 6,2% dans les hôpitaux publics.**

René Caquet,
chef du service de médecine interne, hôpital du Kremlin-Bicêtre (94)

Un projet plein de bonnes intentions qui cherche certainement à accroître l'autonomie des hôpitaux et à donner à chacun (direction, médecins, personnel) davantage de liberté et de responsabilité. Je me demande toutefois s'il n'est pas trop timide.
Un exemple : le personnel non médical voit son rôle, si important, mieux reconnu, mais par le biais d'une instance qui ne garantit pas qu'il sera plus écouté.
En outre, rien n'est prévu dans le domaine si important des CHU. Les lits universitaires sont trop nombreux. Sélectionnons des ilôts CHU. Pour le reste, permettons aux praticiens non universitaires d'accéder à toutes les responsabilités.
Le schéma d'organisation français ne doit ni favoriser Paris aux dépens de la province ni méconnaître l'existence d'une région Ile-de-France de 10 millions d'habitants. On n'aboutira pas à une organisation convenable de l'hospitalisation publique en Ile-de-France en disposant simplement, comme le fait la loi, que l'Assistance publique de Paris a "une vocation régionale". Il y a beaucoup plus à faire.
La loi hospitalière de 1991 est à l'évidence marquée par la reprise d'une compétition entre les deux secteurs au détriment du public. Obnubilé par ce phénomène, qu'il a indiscutablement cherché à maîtriser par voie législative, le gouvernement n'a vu ni très grand ni très loin.

Pierre Huguenard,
chef du service d'aide médicale urgente, hôpital Henri-Mondor, Créteil (94)

On ne peut que souscrire à la presque totalité des objectifs, en particulier concernant l'intégration des secteurs public et privé.
Mais on retrouve dans ce texte les séquelles un peu simplistes de mai 1968, avec la dégradation délibérée du fameux "pouvoir médical" (qui, malgré ses excès et ses défauts, est tout de même le pouvoir de guérir).
Le projet de loi porte réforme seulement de l'entreprise hospitalière ; elle est nécessaire mais non suffisante. La loi ne devrait pas ignorer que l'efficacité des soins dépend surtout des capacités du corps médical et paramédical (plutôt que du plateau technique et des qualités hôtelières des hôpitaux).
Le mot "compétence" est ignoré des rédacteurs, sans doute parce que l'écrire obligerait à une réflexion difficile sur la façon de l'atteindre et de la contrôler.
Si le pouvoir médical a diminué, ce n'est pas seulement à la suite d'attaques démagogiques, mais aussi parce que la compétence médicale n'a pas augmenté en corrélation avec l'accroissement des connaissances.
La réforme hospitalière doit fournir les moyens de la formation, initiale et continue, du personnel et de son contrôle. Cela est vrai également pour les gestionnaires (dont la formation actuelle est très incomplète) et les représentants de l'Etat. ■

AU CHR DE LILLE : UN PROJET SOCIAL AU SERVICE D'UNE STRATEGIE MEDICALE

Le CHR de Lille, véritable cité hospitalière de 11.174 salariés et 3.025 lits, est engagé dans une démarche sociale. A l'origine, un constat : "La gestion administrative classique n'est plus adaptée aux besoins de l'hôpital, observe François Grateau, directeur général adjoint. Il doit avoir la possibilité et la capacité de répondre à ses besoins avec une marge de liberté suffisante." L'ensemble du personnel s'est donc réuni pour élaborer un "projet d'établissement".

Cette volonté de changement s'est traduite par la mise en place d'un projet social : il s'agissait de repenser le rôle de l'encadrement pour passer de l'autorité-commandement à l'autorité-animation. Les différents acteurs du CHR qu'ils soient médecins, soignants, ou agents administratifs, n'avaient pas l'habitude de se retrouver autour d'une table pour réfléchir ensemble aux améliorations à apporter dans les services. Il a fallu mettre en place une méthodologie rigoureuse qui, pour certains, a débouché sur une formation à la technique de réunion.

Médecins, infirmières, administratifs, même combat

"Il s'agit, ajoute le professeur Piquet, chef de service ORL, de voir comment, chacun, à son niveau, peut améliorer la situation. Une série de petits objectifs qui, associés les uns aux autres, font de l'hôpital une structure plus accueillante." Le travail a porté, par exemple, sur l'arrivée des nouvelles infirmières et le respect des horaires en consultation... "Nous avons travaillé, confie Melle Mourat, surveillante de soins médicaux à l'hôpital d'Huriez, sur l'accueil des malades, nous leur remettons un livret d'accueil pratique avec la présentation du service, les objets dont ils ont besoin, les téléphones du CHR, les horaires de visite, de repas... Nous envisageons une meilleure signalisation dans les couloirs. Nous consacrons plus de temps à l'accueil, le malade supporte ainsi plus facilement son hospitalisation."
Cette collaboration inter-métiers fait que le personnel retrouve une capacité d'expression, d'initiative. Il passe d'une logique d'obéissance fondée sur la hiérarchie à une logique de responsabilité. Chacun est amené à penser autrement sa profession. "Dans mon service, souligne le professeur Paris, chef du service des maladies de l'appareil digestif, les infirmières sont continuellement associées à la démarche thérapeuthique, il n'est pas question de leur dire de faire tels examens sans qu'elles comprennent pourquoi."

Un projet médical

Pour maîtriser son avenir, le CHR élabore également un projet médical service par service. Cela consiste, pour François Grateau, à analyser les différents secteurs d'activité avec les professionnels, à les aider à définir des objectifs précis. Il ajoute "c'est aux établissements de se doter des moyens nécessaires à une meilleure connaissance et à une meilleure évaluation de leurs activités."
Le service des maladies de l'appareil digestif a été le premier à élaborer son projet de service. Celui-ci repose à la fois sur la stratégie médicale (définition des orientations de l'activité médicale, technologies à développer...), et sur la démarche sociale à l'occasion du déménagement du service, l'ensemble du personnel a repensé toutes les conditions d'hospitalisation des malades de l'appareil digestif.
Autre initiative du CHR, la création d'un réseau d'hospitalisation à domicile qui permet d'associer médecine de ville et médecine hospitalière : les malades y sont admis à la demande du médecin traitant ou du médecin hospitalier. En outre, le CHR developpe le programme Loginat, un service télématique multimédia destiné à permettre l'échange de données médicales entre praticiens exerçant dans le domaine de la périnatologie (soins concernant la grossesse et les nouveau-nés) géographiquement éloignés. Ainsi, le médecin libéral peut-il demander l'avis du médecin hospitalier et même transmettre en temps réel une écographie de femme enceinte. Des intiatives qui sont des gages de réussite nécessaires au renouveau du service hospitalier.

C.L.



C . L . U . B

Vendredi

**Flâner sur la place Rouge ?
Visiter la forteresse
Pierre-et-Paul de Leningrad ?
Les vacances d'été se préparent
avec "Vendredi".**



Je m'abonne, je reçois le pin's
et je deviens membre du Club "Vendredi".
Simple non ? ☎ 45.56.78.56 (et 78.57)

L'association FRANCE-URSS et
Vendredi
vous proposent :



MOSCOU ET LENINGRAD
du 13 AU 20 juillet

Des quais de la Moskova
à ceux de la Neva,
du Kremlin au Palais d'Hiver
de l'ancien Saint-Pétersbourg,
une semaine pour découvrir
les "deux capitales" de la Russie.

8.390 F tout compris :
vol, pension complète, visites,
frais de visa et d'assurance
(enfants de 2 à 12 ans : réduction de 35%)

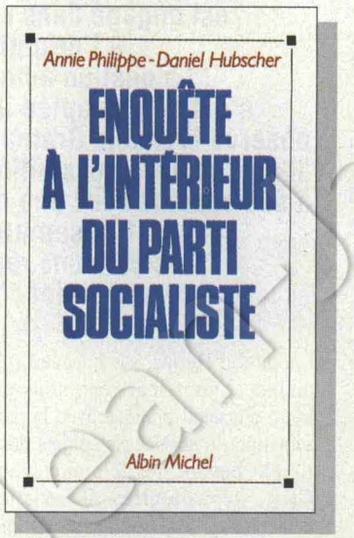

Commandez-le, nous vous l'envoyons !

"Un livre qui permet enfin de comprendre ce parti d'une extraordinaire diversité, à l'heure d'un tournant de son histoire"
Philippe Vallet, "France-Info"

"... Une (enquête) qui amène, ce qui n'est pas la moindre de ses qualités, à s'interroger sur la place des partis dans la France actuelle"
"Le Progrès"

"...Un ouvrage qui s'adresse autant aux solferinologues avertis qu'à un large public... Une réflexion de fond sur l'évolution et le devenir du Parti socialiste"
J.-M. S., "Le Figaro"

"...le PS tel qu'il a évolué, tantôt favorablement, tantôt douloureusement, à l'ombre du pouvoir... Une radiographie et un mode d'emploi... rien n'est laissé de côté"
André Laurens, Le Monde

Abonnez-vous !

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs
10 rue de Solferino - 75333 Paris cedex 07
Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

❑ *1 -* *Je m'abonne à "Vendredi" pour un an : **250 F***
*(étranger : DOM-TOM - CEE : **400 F** - autres pays : **600 F**)*

❑ *2 -* * Avec mon abonnement je commande :
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" : **300 F**
- ❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **350 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" : **350 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **400 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **400 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **450 F**

❑ *3 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement
- ❑ l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
- ❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **140 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" : **130 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **200 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **200 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **250 F**

Soit au total.....F
Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal
Date *Signature*

***Je prends note que je recevrai en cadeau le pin's "Vendredi"**

Abonnez-vous les !

Spécial militants

Pour deux abonnements vendus, "Vendredi" maintient l'ancien tarif d'abonnement (200 F) et vous offre " Dessins inspirés par l'actualité" ainsi qu'un "pin's"

N° de section I_I_I_I_I_I N°d'adhérent I_I_I_I_I_I_I
Mon nom.....
Adresse.....
.....
Code postal I_I_I_I_I_I Ville.....

Je prends note que je recevrai en cadeau "Dessins inspirés par l'actualité" et le pin's "Vendredi"

Veuillez envoyer " Vendredi" de ma part à :

- 1 -
Nom.....
Adresse.....
.....
.....
Code postal I_I_I_I_I_I
Ville.....

- 2 -
Nom.....
Adresse.....
.....
.....
Code postal I_I_I_I_I_I
Ville.....

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs
accompagné du montant des deux abonnements vendus soit 400 F

les banques, leurs salariés, l'Europe

La journée "banques mortes" de ce vendredi 19 avril a déjà produit un effet, avant même d'avoir eu lieu : l'Association française des banques a repoussé de plusieurs semaines les négociations pour le renouvellement d'une convention collective vieille de quarante ans.

Les 250.000 salariés des banques, les 30.000 du Crédit populaire régis par le même texte, observent aujourd'hui une demi-journée d'arrêt de travail, et parfois même une journée entière dans certains endroits, pour la défense de leur convention collective et de leur pouvoir d'achat. L'ensemble des syndicats appelle à cette journée, car l'unité syndicale est redevenue une réalité depuis que, il y a plusieurs semaines, la CGT a rejoint le groupe FO-CFDT-CFTC-SNB-CGC.

Les syndicats, en effet, se contenteraient d'un simple "toilettage" de la convention collective, mais l'AFB veut la remanier profondément car elle la considère comme un obstacle à la modernisation et à la concurrence. Les discussions -qui ont démarré en 1989 d'abord sous forme de prises de contact, puis de réunions informelles devenues progressivement de plus en plus formelles- se sont achevées le 22 mars sur des désaccords profonds sur les rémunérations et la prime d'ancienneté, les classifications et les licenciements économiques.

Au titre de l'ancienneté, les salariés perçoivent actuellement une augmentation de 1% par an pendant 35 ans. Cette disposition, explique aujourd'hui l'AFB, avait sa justification lorsqu'il fallait fidéliser les salariés dans l'entreprise qui les avait formés. Mais les temps ont changé : désormais, les patrons de la banque souhaitent favoriser davantage la mobilité. Ils proposent donc de ramener cette prime à 0,5% par an, le 0,5 restant devant servir à financer les retraites. Pour Jean Dournay, vice-président du SNB-CGC, "voilà bien un moyen de relever les cotisations des salariés aux régimes de retraites, sans toucher aux contributions patronales !"

L'AFB voudrait également changer les conditions de salaire. La branche négocie, dans l'état actuel des choses, les salaires réels et non les minimums par catégories et elle applique l'augmentation du point aux éléments personnels de la rémunération. L'AFB souhaite "laisser plus de place à l'individualisation et plus de souplesse à chaque entreprise" ; les syndicats s'y opposent formellement. En revanche, patronat et syndicats sont d'accord pour ramener le versement des salaires de 14 mois et demi à 13 mois, à montant annuel égal ; mais les syndicats émettent à ce sujet des conditions qui soulèvent encore des contestations.

Comme dans beaucoup d'autres branches, la grille des classifications de la banque est devenue largement obsolète, tout le monde en convient. Parmi les 18 catégories hiérarchiques, des métiers ont disparu, d'autres sont apparus et ne sont pas pris en compte. Mais l'AFB propose de ramener le nombre de catégories à 8 en fonction des postes occupés, alors que FO, par exemple, estime que la classification est liée à la qualification du salarié, quelle que soit la fonction occupée.

En matière de licenciement économique, la règle du "dernier entré, premier sorti" est déjà largement entamée, mais les syndicats ne veulent pas d'un abandon pur et simple, comme le préconise l'AFB. De plus, l'aménagement du temps de travail et l'ouverture des guichets six jours sur sept sont des questions qui demeurent sous-jacentes dans toutes les discussions. Mais les syndicats resteront fermes sur les contreparties pour lesquelles l'AFB n'a fait encore aucune proposition.

Parvenir à la signature d'un accord sera donc difficile. Selon Luc Martin-Chauffier, secrétaire général adjoint de FO, "nous n'en sommes qu'au début, c'est une bataille de longue haleine." Lundi dernier, l'AFB devait présenter un avant-projet "tenant compte des observations des syndicats" et des négociations officielles devraient s'ouvrir à la fin du mois. Ce dispositif va prendre plusieurs semaines de retard. Dominique Châtillon, le président de l'AFB, estime en effet que l'appel à la grève des syndicâts "n'est pas en harmonie avec notre volonté d'ouverture". Mais l'harmonie ne règne pas non plus dans ses propres rangs. Du côté des patrons de la banque, ce n'est plus en secret seulement que des divergences opposent les "durs" de la Société générale, par exemple, aux "moins durs" de la BNP et du Crédit lyonnais !

Francine Quentin



Michelin : un plan très rude

Mardi dernier, à la veille de l'annonce officielle des 2.432 suppressions d'emploi qui frapperont leur usine, les cinq syndicats de l'usine Michelin de Clermont-Ferrand ont organisé une journée d'action commune. Mercredi, entre 12 et 14 heures, des débrayages ont eu lieu à l'intérieur de l'usine.

"J'investis aux USA pour garantir l'emploi à Clermont-Ferrand", les syndicats répètent aujourd'hui avec amertume et colère la phrase que François Michelin aimait lui-même à répéter quand, en 1989, il rachetait son concurrent américain, Uniroyal Goodrich. Sur les 4.900 emplois supprimés en France; Clermont-Ferrand paie en effet la part la plus lourde : 2.432, dont la moitié seulement sous

forme de préretraite. Tous les secteurs seront touchés : 515 suppressions dans les services généraux et l'administration, 143 dans les services commerciaux, 500 à la recherche, 480 dans les services centraux et la fabrication, 794 dans les activités industrielles.
En dix ans, l'usine a déjà vu ses effectifs fondre de 12.000 emplois, et la ville de Clermont-Ferrand le nombre de ses habitants diminuer de 11.000 personnes. La région Auvergne n'est pas mieux lotie. A l'image de Michel Rocard, qui veut un plan social "exemplaire", tous les élus de la région multiplient les déclarations.

▼ *Clermont-Ferrand paie la part la plus lourde.*

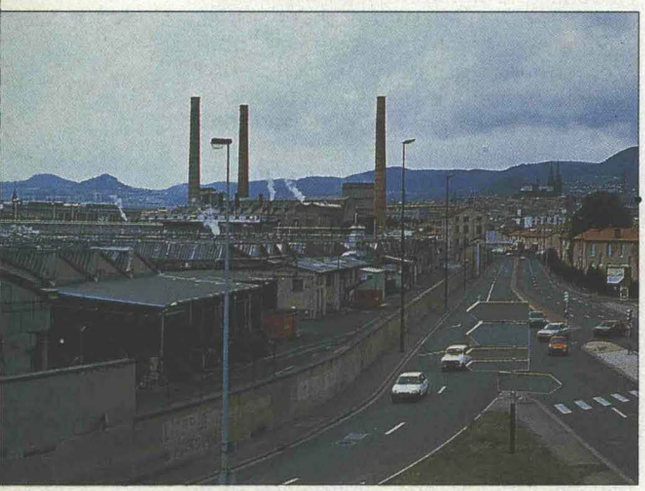

Roger Quillot, sénateur-maire de la ville, tout en qualifiant de "très douloureux" ce cinquième plan social, a reconnu que "l'ampleur des mesures dépasse ce que nous pouvions craindre" ; Valéry Giscard d'Estaing, président de la région, demande "que se manifeste concrètement la solidarité de l'Etat".
A vrai dire, les élus locaux sont eux aussi sur la sellette. "Ils n'ont rien fait pour diversifier les emplois, moins dépendre de Michelin, attirer d'autres entreprises", répètent en chœur tous les syndicats. Roger Quillot se défend en affirmant que la ville "n'avait pas mis les deux pieds dans le même sabot" ; "entre 1987 et 1989, l'INSEE a constaté dans l'agglomération 2.000 créations d'emplois."
Les "bibs" de Clermont-Ferrand ont déjà accepté sans sourciller les quatre premiers plans sociaux : accepteront-ils le cinquième avec autant de calme ? Certains s'accrochent déjà à une déclaration de François Michelin, assurant que les effectifs de l'usine ne descendraient pas, en tout état de cause, au-dessous de 18.000 personnes. 18.000 personnes, c'est l'effectif que devait atteindre l'usine à la fin du quatrième plan, dont l'annonce avait été faite l'an dernier. Il ne devrait donc pas y avoir de cinquième plan. Mais la tradition veut que, tous les dix ans environ, les "bibs" se fâchent très fort. Sera-ce cette fois-ci ?

Monique Grima

BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN

■ **Le bénéfice net de la Société générale, quatrième banque commerciale du monde, privatisée en 1987, a baissé de 25% en 1990. Elle va tenter cette année de réduire ses frais généraux pour rééquilibrer son bilan.**

■ La SNCF augmente ses tarifs grandes lignes de 3,7% en moyenne à partir du 22 avril. Les cartes "Kiwi", "Vermeil", "Modulopass" augmenteront de 6 à 18%.

■ **La durée d'utilisation des équipements industriels ne s'est allongée que de 1,2% en 1990, ce qui est insuffisant, selon la Banque de France. Dans les années 70, les machines tournaient environ 52 heures par semaine contre 49 heures seulement aujourd'hui.**

■ Les PEP coûteront plus que prévu à l'Etat lorsqu'il devra verser la prime de fidélité promise aux épargnants non imposables. Le gouvernement avait tablé sur une dépense de 1,7 milliard comme provision pour 1991 : elle devra être augmentée.

■ **La Commission européenne a autorisé la France à verser une aide de 1,15 milliard aux Charbonnages pour favoriser leur restructuration.**

■ Enichem, géant italien de la chimie, licencie. 20% de ses effectifs, soit plus de 10.000 personnes, sont concernés.

■ **Renouveau des administrations. Michel Rocard lance 41 mesures nouvelles. Une "charte de la décentralisation" redéfinira la répartition des compétences entre les administrations centrales et les services déconcentrés de l'Etat.**

■ Les 65.000 salariés des grands magasins et magasins populaires verront leurs salaires minimaux augmenter de 18% en trois ans à la suite d'un accord entre la fédération patronale et la CFDT.

■ **L'Association française des banques propose la création d'un nouveau produit d'épargne à long terme en actions. Son bénéfice servirait à renforcer les fonds propres des entreprises.**

■ Les députés se sont penchés le 17 avril sur la réforme des Caisses d'épargne : la commission des finances de l'Assemblée a fait adopter un amendement, proposant qu'une seule société supervise tout le réseau.

■ **Sondage sur la réforme des lycées lancé par la FIDL (Fédération indépendante et démocratique lycéenne). 30.000 questionnaires ont été distribués. Les questions portent sur les programmes, le bac, les rythmes scolaires, la place des maths... Résultats le 4 mai, lors des rencontres nationales de la FIDL, à Paris.**

■ Une régate des lycées : le 3e Trophée UCPA parrainé par le ministère de l'Education nationale. Une première pour encourager les lycéens à trouver des sponsors. 35 lycées devraient mettre les voiles le 18 mai, au Crouesty, dans le Morbihan.



▶ *Lagoun Mohand El Bachir. Il cultive sa parcelle de jardin ouvrier depuis vingt ans. Il y a planté deux figuiers rapportés d'Algérie.*

Marie-Pierre Vincent, photographe itinérante, a été sollicitée par la mairie pour vivre, pendant trois mois, dans deux quartiers de Villeurbanne. Opération miroir.

Dans le quartier des Buers, près du rond-point : une caravane, un chapiteau et, accroché à une camionnette, un rouleau de papier blanc déroulé. Marie-Pierre Vincent et son équipe -Thierry Buttaud, Bruno Clémentin, Frédéric Gioia-, ont choisi de s'installer ici. Et ils affluent, les 15-25 ans surtout, prolongeant les soirées fort tard, autour du campement, livrant ce qu'ils ont sur le cœur. L'œil en veilleuse, Marie-Pierre écoute : "Ils viennent souvent parce qu'ils n'ont rien de mieux à faire. Ils nous disent, pour la plupart, qu'ils n'en peuvent plus de ne pas pouvoir travailler." Dans la journée, ce sont les gamins qui rappliquent. Une photo gratuite, l'aubaine ! En trois semaines, elle en a distribué plus de mille. Ils aiment à se voir, figés sur papier, mais sont curieux surtout de découvrir les autres, ce qu'ils font en feuilletant l'album.
A 36 ans, Marie-Pierre Vincent a derrière elle un sérieux passé de baroudeuse. Elle a écumé les provinces françaises, villes et villages*, croquant en pied et en noir et blanc le facteur, l'écolière, le retraité... Pour montrer "comment sont faits les gens". Cette fois, à Villeurbanne, les moyens sont à la hauteur de sa passion : 535.000 F, financés dans le cadre du DSQ (260.000 F), par la ville, le fonds d'action sociale et la direction des Affaires culturelles. Mais, avant la photo, c'est de relations humaines qu'il s'agit, de rencontres "au ras du

comment sont faits les gens : album de quartier



trottoir". Aux Buers, cette communication a été facilitée par Bashir Slimani, qui s'est attaché à convaincre ses copains que Marie-Pierre Vincent ne cachait aucune mauvaise intention derrière son objectif, qu'ils ne retrouveraient pas ses photographies dans un commissariat de police.

"VENEZ COMME VOUS ETES"

Marie-Pierre Vincent est à l'affût : le jardinier poussant une tondeuse, un groupe d'enfants jouant au ballon... "Toutes ces histoires individuelles, c'est par la photographie que j'ai envie de les dire." Principe intangible : l'accord du modèle. Marie-Pierre Vincent ne fait pas du reportage sur le vif. Elle apprivoise : "Venez, comme vous êtes." Pas d'artifice. Ces scènes de la vie quotidienne, Marie-Pierre les voit désormais en couleurs et les reconstitue ainsi, devant le fond blanc, avec quelques accessoires. Elle emprunte une table et deux chaises au bistrot d'en face. Elle ramène, par la même occasion, la serveuse -qui se fait prier- et un client, vieil habitué du quartier, qui s'amuse beaucoup. Elle organise la scène. Les acteurs d'un jour obtempèrent, tout sourires, vedettes, pour une fois.

▼ *Mourad et Amid.*



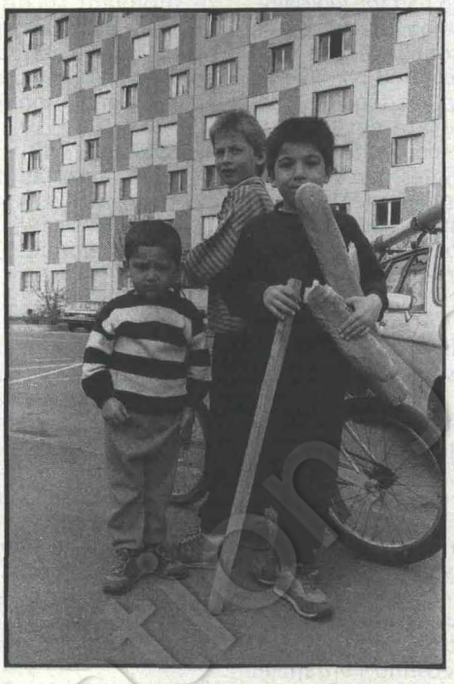

▲ *Huseyin, Rodolphe et Mehmet.*

Cette somme d'images sera visible à l'occasion des "Eclanova", les fêtes de printemps de Villeurbanne : exposition sous chapiteau, montage audiovisuel, création d'affiche, édition d'un catalogue... Des quartiers trop souvent tenus à l'écart prendront forme aux yeux de tous les Villeurbannais.
L'initiative séduit ou laisse dubitatif. "Une marque de reconnaissance", selon le maire, Gilbert Chabroux. Certains sont plus partagés : "C'est sympa, mais à quoi ça rime ? Ce n'est pas cela qui va nous donner un emploi. Ils se donnent bonne conscience et nous font un cirque pour qu'on se tienne tranquilles." "Je sais tout cela", admet Marie-Pierre Vincent, qui n'a jamais prétendu changer le monde avec ses clichés.
Pierre, Monique ou, plus souvent, Ahmed, Samir, Halim..., avec leur dégaine et leur tête, avec leur nom et leur histoire, sont uniques. Les photographier, c'est les faire émerger de cette masse informe et anonyme de banlieusards-habitant-des-quartiers-en-difficulté.

Maryline Trassard

**"Voyage au pays des Français", éditions Adam Biro.*

BREF... EN BREF... EN

■ **Seuls 40% des dégâts provoqués dans la forêt bretonne par la tempête de l'automne 1987 seront réparés en 1993. Six millions de m3 d'arbres avaient alors été atteints. La sécheresse des deux années passées, en touchant notamment les nouvelles pousses, a compliqué la tâche des sylviculteurs.**

■ Les premières "Rencontres internationales tourisme et environnement" auront lieu à La Rochelle les 13 et 14 mai prochains. (☎ 46.45.15.15)

■ **Un forum sur "développement local et démocratie", organisé le 12 avril, par l'Association nationale pour le développement local et les pays (ANDLP), présidée par Jean Gatel, et l'Institut de décentralisation, a mobilisé Laurent Fabius, Jacques Chérèque, Jean-Pierre Soisson, mais aussi Edgar Morin, Paul Thibaud, François d'Arcy... Il s'agissait de s'interroger sur la manière de "réconcilier les territoires pour un renouveau de la démocratie."**

■ "Les Archives du monde du travail" seront installées en 1992, à Roubaix, dans l'ancienne filature Motte-Bossut, symbole de l'histoire industrielle de la région. A l'ouverture du centre, financé par la région Nord-Pas-de-Calais et l'Etat, quarante kilomètres de rayonnages contiendront ainsi la mémoire collective des entreprises, syndicats et organisations sociales.

■ **"Le Rennais", magazine municipal, change. Il est fabriqué à 100% sur papier recyclé. Plus rugueux que l'ancienne formule, mais tellement plus écologique !**

■ Les députés ont amendé le projet de loi sur l'administration territoriale de la République. Ainsi, le préfet préside toujours la commission départementale de la coopération intercommunale (composée de 60% d'élus municipaux, 20% de représentants d'organismes de coopération intercommunale, 15% de conseillers généraux, 5% de conseillers régionaux du département), mais il est épaulé par deux assesseurs et un rapporteur général, élus parmi les maires. Concernant l'acceptation du projet d'intercommunalité par les communes, le principe de l'avis explicite s'est substitué à celui de l'accord tacite.

■ **Montlouis-sur-Loire (8.500 h) a signé une convention de développement économique local avec la caisse régionale du Crédit agricole d'Indre-et-Loire. Une convention, unique en région Centre, qui devrait permettre le développement d'un parc d'activités industriel et artisanal et le réaménagement du centre du bourg.**

■ Dans le Vercors, le ministre de l'Agriculture a signé les premières conventions avec trois agriculteurs s'engageant, pour cinq ans, à respecter davantage l'environnement, ainsi en employant moins d'engrais chimiques. Chaque agriculteur recevra de 300 à 1.100 F d'aide par an et par hectare (financés à 75% par l'Etat et à 25% par la CEE).

union libre : 2- et après ?

Il est préférable d'avoir pris des précautions, pour éviter les conflits, lorsque tout est fini.

1- La rupture

Lors de la séparation, les concubins doivent partager les biens qu'ils utilisaient ensemble (logement, voiture, appareils ménagers, meubles...). Alors, le contrat de concubinage notarié est bien utile. Il évite les conflits importants.

Sans un tel contrat, chaque concubin doit conserver toutes les preuves d'achat concernant ses biens propres (factures, relevés de compte bancaire, récipissés de paiement par carte bancaire, témoignages...). Une personne qui habite chez son concubin et qui y laisse des meubles prend des risques, si la rupture se passe mal et si elle n'a conservé aucune preuve de propriété. L'autre peut prétendre que les objets sont à lui. L'article 2273 du Code civil précise que, sauf preuve contraire, "en fait de meubles, la possession vaut titre".

Pour la voiture, pas de conflit, le nom du propriétaire figure sur la carte grise. De même pour les biens immobiliers : les actes notariés témoignent.

Le vol est reconnu entre concubins. Si l'autre emporte vos objets, vous pouvez le ou la poursuivre (à condition de prouver la propriété de vos biens).

Pour partager des biens, les concubins peuvent décider de les vendre et de se répartir la somme. L'accord des deux est nécessaire. Si un seul des concubins prend une telle initiative, l'autre peut le poursuivre et obtenir l'annulation de la vente.

Faute d'accord, ils devront s'adresser au tribunal pour demander un partage judiciaire. Les biens immobiliers achetés en indivision sont revendus d'un commun accord ou par voie de justice et il y a partage du montant au prorata des apports financiers respectifs. Si les biens ont été achetés par un autre montage juridique (en tontine, usufruit et nue propriété...), rien ne peut être fait sans l'accord des deux partenaires.

Les concubins qui louent ensemble un logement ont chacun le droit d'y rester. Seul le juge d'instance peut décider d'attribuer le logement à l'un ou à l'autre. Si un seul concubin loue l'appartement, l'autre doit partir, mais il bénéficie d'un droit au maintien dans les lieux.

Le concubin qui bénéficie de la couverture sociale de l'autre la conserve encore pendant un an, ou jusqu'à ce que le dernier enfant ait trois ans. Le concubin qui a reconnu l'enfant et qui refuse de contribuer à ses besoins peut être poursuivi.

2- Décès

En matière de succession, la loi ne reconnaît pas le concubinage. Il faut donc préparer sa succession.

Les donations

La seule solution est une donation entre vifs, ce qui signifie qu'elle prend effet immédiatement et non à la mort.

La valeur des donations (ou legs) est plafonnée par la loi. Elle ne peut être supérieure à la "quotité disponible" (partie dont le testateur peut disposer à sa guise). Le reste revient aux descendants du défunt.

Les legs

On peut consentir un legs à son concubin par le biais d'un testament. Trois possibilités :

- légataire universel, le survivant reçoit l'ensemble des biens mais redistribue la part des héritiers réservataires ;
- légataire à titre universel, le survivant reçoit les biens désignés par le testateur ;
- un legs particulier (une somme d'argent précise) peut être consenti à son concubin.

L'assurance-vie

On peut laisser au bénéficiaire du contrat toutes les sommes que l'on désire. Les héritiers n'ont aucun droit.

Pour le logement acquis en commun.

- Achat en tontine : la part du premier décédé va au survivant.
- En indivision : la part de bien indivis de la personne décédée entre dans la succession.
- En nue propriété et usufruit : possibilité de se léguer reciproquement sa part.
- Société civile immobilière : sans legs, les parts du décédé entrent dans la succession.

Chrystie Lipani

Pour en savoir plus :
• le "Guide 1991 des droits du couple" ("Que choisir", mars 1991);
• "Tout savoir sur l'héritage" ("Que choisir", octobre 1990).

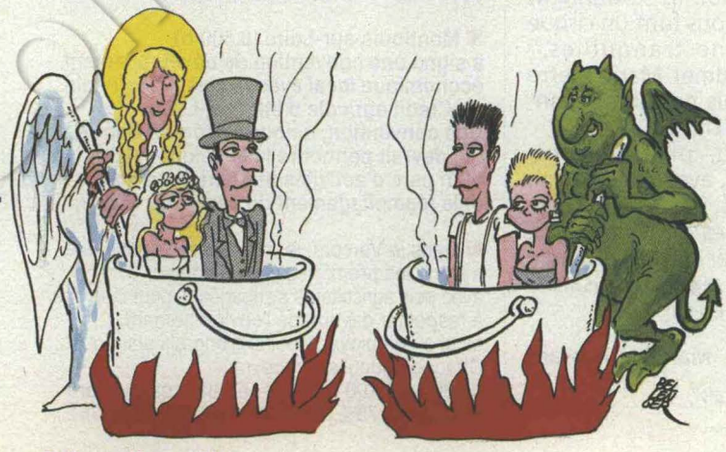

... EN BREF...

■ **Vacances. Comment bien voyager, ne pas payer plus que nécessaire, éviter les pièges ? Quels sont les vaccins utiles ? Réponses dans le "Guide des vacances réussies" de Jean-Claude Allanic (Philippe Lebaud éditeur, 98 F).**

■ Transports aériens.
Désormais, les compagnies (répondant aux exigences de la réglementation européenne) indemniseront tous les passagers qui, munis d'un billet, n'auront pu embarquer faute de place. Les passagers lésés par les surréservations seront ainsi dédommagés.

■ **Le bien-manger. Salon des arts culinaires, du 25 au 29 avril, à Clermont-Ferrand.**

■ Label vert.
L'Association française de normalisation, les consommateurs et les industriels, ont mis au point le label "NF environnement". Il attestera des qualités écologiques d'un produit. Premiers labels prévus pour juin.

■ **Santé des animaux. Le Parlement européen veut harmoniser la circulation des animaux domestiques à travers l'Europe. Il préconise notamment la création d'un certificat de vaccination antirabique ainsi qu'un examen de sang pour les chiens et les chats.**

■ Foire de Paris 1991.
Elle se tiendra du 27 avril au 9 mai, au parc des expositions, porte de Versailles. Elle sera ouverte tous les jours de 10 heures à 19 heures ; nocturne, vendredi 3 jusqu'à 22 h. La Foire de Paris abrite notamment le salon du Logement et de la Maison individuelle, le salon de l'Amélioration de l'habitat, ainsi que tout ce qui concerne décoration, kit et bricolage.

■ **Parapharmacie. Le Conseil national de la consommation s'est prononcé en faveur de l'élargissement de la distribution d'un certain nombre de produits "frontière" dans le domaine de la parapharmacie. Certains produits pourront ainsi être vendus aussi bien dans les pharmacies que dans les autres circuits de distribution. A condition que les intérêts de la santé publique ne soient pas mis en cause. Une liste des produits concernés sera fixée par décret en Conseil d'Etat.**

PETITES ANNONCES
100 F la ligne

9801-
Ville de 25.000 habitants
région parisienne
recherche
■ Secrétaire ■
pour le cabinet du maire

- Bonnes connaissances techniques secrétariat et traitement de texte exigées.
- Aptitude à l'accueil du public.

Envoyer lettre de candidature + CV à la revue qui transmettra.

9802-URGENT. Membre du bureau, section PS Châtellerault. Formation DEUG AES, bonnes connais. techniques secrétariat et bureautique. Rech. emploi toutes régions. Ecrire Carole LUCAS, 22 rue Jean-Richepin, 86100 Châtellerault. ☎.49.21.77.06

... LE DESSIN DE LA SEMAINE ...



BLOC - NOTES

Claude Estier

10 avril
Dîner œcuménique à la Grande Mosquée de Paris pour la rupture de jeûne du Ramadan. Le recteur Tedjini Haddam m'accueille chaleureusement. Il préside avec, à sa droite, Mgr Jourdan, évêque de Pontoise et, à sa gauche, le grand rabbin Sirat. A côté de moi, l'ancien président du CRIF, Théo Klein, le père Michel Lelong, l'ambassadeur d'Algérie et celui du Sénégal. Autour du méchoui, la conversation s'anime sur la guerre du Golfe mais s'oriente très vite sur des thèmes de théologie comparée entre les Evangiles et le Coran. Le profane que je suis retient surtout que ces hommes que tant de choses séparent cherchent d'abord ce soir ce qui peut les rapprocher. Loin de tout intégrisme, chacun écoute l'autre. C'est si rare !

11 avril
Je reçois le leader de l'opposition de Côte-d'Ivoire, Laurent Gbagbo, venu à Paris pour rencontrer des responsables du PS dont son parti, le Front populaire ivoirien, se sent proche. Il est aujourd'hui l'un des dix députés d'opposition à l'Assemblée nationale d'Abidjan, après avoir recueilli, en octobre dernier, près de 20% des voix aux élections présidentielles contre Félix Houphouët-Boigny qui, pour la première fois, n'était plus candidat unique. Gbagbo estime que, sans le bourrage des urnes organisé par le pouvoir, il aurait atteint 30 à 35% des suffrages. Mais ce qui lui importe, c'est le tournant qui a été pris vers le pluralisme politique dans son pays comme dans plusieurs autres pays africains. "Il y a encore beaucoup à faire, me dit-il, pour mettre fin à la corruption, mais la voie est ouverte vers la démocratie et c'est une révolution aussi importante que celle de l'indépendance, au début des années 60." De ses propos, je retiens encore ceci : "Le discours de François Mitterrand à la dernière conférence franco-africaine de La Baule a été décisif pour provoquer ce changement. L'aide française ne doit plus servir à payer nos fonctionnaires mais à favoriser notre développement économique qui, lui-même, consolidera la démocratie."

14 avril
Au bout d'une semaine apparaît clairement le caractère provocateur de l'opération à laquelle le juge Jean-Pierre s'est livré, dimanche dernier, au siège d'Urba-Gracco. A partir de cette perquisition et de ses suites, on peut s'interroger à nouveau sur le financement des partis politiques, sur l'indépendance de la justice, mais aussi sur l'hypocrisie de l'opposition qui s'est précipitée sur une motion de censure à laquelle elle n'a pas cru un instant. Ce que souligne fort bien l'éditorialiste du "Journal du Dimanche" qui ne passe pas pour un suppôt du pouvoir et qui, après avoir d'ailleurs accusé celui-ci de maladresse, écrit : "Jamais peut-être, dans l'histoire de la Ve République, la censure n'aura reposé sur un prétexte aussi douteux, aussi éloigné d'un principe essentiel : le respect du droit. Car quel était son fondement, sinon une penaude et rocambolesque affaire de cambriolage juridique au mépris des règles élémentaires de l'instruction ?"

15 avril
"Président Mitterrand is good." A en croire les envoyés spéciaux, c'est ainsi que les réfugiés kurdes entassés à la frontière turque rendent hommage à l'action de la France. Il est vrai que cette action aura été déterminante pour provoquer le grand mouvement d'aide humanitaire qui se développe depuis quelques jours. Mais il est vrai aussi que cette aide n'est qu'une goutte d'eau face à la gravité des questions posées. La solution n'est pas de regrouper ces centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, démunis de tout, menacés par les épidémies, dans des camps sans espoir, mais de faire en sorte qu'ils puissent rentrer chez eux. Peut-être en prenant au mot Saddam Hussein qui les y invite, mais en l'obligeant à accepter que la zone kurde d'Irak soit placée sous la protection des Nations Unies.

VIRGIL TANASE

Utopie et histoire



▲ *Piero della Francesca : (vers 1470) "Projet d'architecture d'une cité idéale". Palais ducal d'Urbino.*

Les temps sont rudes pour ceux qui pensent le monde, l'histoire, la société. Les lendemains qui chantent sont, aujourd'hui, très problématiques. A moins de se résigner à gérer intellectuellement un présent convenable, on ne peut échapper à la question embarrassante que pose, dans son dernier ouvrage, *"Essai sur l'universalité de la France" (1)*, Manuel de Diéguez : "Allons-nous vers un réalisme désenchanté, ou bien fêterons-nous les retrouvailles de l'histoire avec une philosophie de la conscience ? Saurons-nous fuir la platitude sans retomber dans l'utopie ?

Pour esquisser un début de réponse, on republie à point nommé un très utile essai de Gilles Lapouge : *"Utopie et civilisation" (2)*. A ces deux ouvrages, dont il me tient à cœur de vous parler, il me faut ajouter un troisième, dont les propositions pour l'avenir me tentent. Publié au Seuil, le recueil intitulé *"Un Nouveau Commencement"(3)*, porte plusieurs signatures, Edgar Morin, Gianluca Bocchi et Mauro Ceruti, mais, autant par le volume du texte que par la prégnance des articles qu'il signe tout seul, c'est le premier des trois que l'on peut légitimement tenir pour l'auteur de cet ouvrage. Edgar Morin fait partie de ceux qui, depuis un bon bout de temps, voyant les choses venir, fait l'effort de proposer des fondements intellectuels pour le XXIe siècle. A un moment où l'Est de l'Europe trouve à peine sa voix, le plus souvent dans le silence que les cris de détresse des dissidents n'ont plus à déchirer, alors que l'Occident remercie Dieu de lui avoir épargné le gouffre totalitaire et, béat, se contente de constater qu'il est sorti vainqueur de son affrontement avec l'autre bloc, Edgar Morin fait partie de ceux qui refusent la mort de l'histoire et cherchent à imaginer des voies pour sortir dignement d'une époque difficile.

Parce que l'histoire est lardée de petits bouts récalcitrants d'utopie, parce que le temps est issu de syncopes de temps, utopie et histoire, si elles sont contraires, travaillent secrètement sur le même métier.

Le sujet est vaste, les questions poignantes, les réponses à même de féconder la réflexion. Qu'il me soit donc permis de m'en occuper en deux temps, et d'y consacrer deux chroniques.

Indéniablement, les utopies qui ont toujours, plus ou moins, mis en danger l'humanité (le plus souvent de manière purement théorique, heureusement), ces cent dernières années, faillirent nous exterminer en bonne et due forme. Le totalitarisme, sous ses différentes formes, en est l'expression. Le sujet de l'essai, publié en 1973 par Gilles Lapouge n'est pas innocent. Pour Gilles Lapouge, l'opposition qui peut, le mieux, nous faire comprendre le concept d'utopie, est celle entre "organisation" et "organique". La vie, la nature, la société et, en dernière instance, l'histoire, sont le résultat d'une continuelle interdépendance autorégulatrice. La pensée utopique veut aller jusqu'au bout de cette logique et, par l'architecture, soustraire l'espace au réel, transformer l'existence humaine en équation et figer l'univers dans le moule d'un jeu d'échecs. Des utopies antiques jusqu'aux naturalistes du XVIIIe siècle, en passant par le couvent moyenâgeux, de Platon à Thomas Mann (l'utopie du sanatorium dans "La Montagne magique"), Gilles Lapouge passe en revue les différentes formes d'utopie pour y déceler l'expression d'une même inhumanité bienveillante.

Au terme d'un texte enrichissant et de grande tenue intellectuelle, il conclut : "Parce que l'histoire est lardée de petits bouts récalcitrants d'utopie, parce que le temps est issu de syncopes de temps, utopie et histoire, si elles sont contraires, travaillent secrètement sur le même métier."

C'est dans cette étroite faille entre utopie et histoire que s'insinue Manuel de Diéguez pour faire son éloge de la France, dont je me promets de vous parler la semaine prochaine.

(1) Albin Michel, 312 p., 160 F.
(2) Albin Michel, 280 p., 110 F.
(3) Seuil, 210 p., 120 F.

toutes les routes mènent à Bourges

"Vendredi". La migration de printemps a commencé. Vous allez recevoir, par milliers, garçons et filles amateurs de chansons et de rock.
Daniel Colling, directeur du Printemps de Bourges. Cela fait quinze ans cette année. En 1976, il y avait un mouvement assez bouillonnant et créatif dans la chanson : Higelin, Lavilliers, Renaud... A cette époque -la suite l'a confirmé- il y avait matière à créer un événement annuel autour de cette nouvelle chanson. Le Printemps est devenu un coup de projecteur sur la chanson française apprécié puisque nous sommes passés entre 1977 et 1987 de 13.000 à 130.000 spectateurs.

Le Printemps a rencontré des difficultés financières il y a deux ans. Où en êtes-vous ?
Nous avions dû déposer le bilan. Mais déposer un bilan n'est pas cesser l'activité. Aussi, nous avons reconsidéré le festival dans son économie en abandonnant les trop grandes salles, en faisant un Printemps plus court et sur cette nouvelle formule, que le public a trouvée plus humaine, nous avons réussi à dégager 2,5 millions par an.

Cette année, outre la présence de stars de la chanson française : Eddy Mitchell, Michel Fugain, Patrick Bruel..., vous recevrez deux jazzmen de premier ordre : Steve Swallow et Carla Bley.
Nous essayons, chaque année, de ne pas nous enfermer dans une identité : nous nous ouvrons au classique avec un concert à la cathédrale, organisons des spectacles de théâtre pour les enfants et, chaque année, a été programmé du jazz. En l'occurence, le concert aura lieu dans une salle de cinq cents places, c'est ce qu'on appelle les spectacles de minuit : ambiance sympa de fin de soirée.

Le Printemps de Bourges est-il aussi fait pour les enfants ?
Avec "Maximômes", nous avons essayé de créer une unité de spectacles pour enfants un peu "pointue". Une programmatrice cherche, au-delà des frontières, des spectacles qui peuvent être vus par des adultes comme par des enfants avec une grande variété : cirque, chansons, marionnettes... Cela a lieu dans un théâtre tout mignon, à l'italienne, de 400 places.

Le Printemps de Bourges c'est aussi la vie qu'il répand dans les rues pendant une semaine.
Le Printemps, c'est avant tout présenter des artistes sur scène, donc avec une relation émotionnelle : salle / scène, public / artistes.
Mais pour que le mot de festival prenne toute sa dimension qui signifie fête, concentration d'artistes et de public, effervescence, il nous a semblé intéressant de développer des activités "hors jeu", c'est-à-dire des spectacles de rue qui ont pour avantage d'être gratuits, nombreux et surtout, dans la rue, ce qui nous permet de nous lier à la population. Dès lors, le mot fête reprend tout son sens.

Propos recueillis par F.T.

LE PRINTEMPS DE BOURGES, DU 30 AVRIL AU 5 MAI



Avec UB 40, Elmer Food Beat, Patrick Bruel, Michel Fugain, Arthur H., Pigalle, Les Satellites...
BILLETS / LOCATION : *☎ 16.48.24.30.50 Minitel 36.15 PDB.*
LOGEMENT
• Réservations hôtelières ☎ 16.48.24.75.33.
• Gîtes ruraux, chambres d'hôtes ☎ 16.48.67.01.09.
• Hébergement en établissement scolaire, CEMEA ☎ 16 (1) 40.40.43.43
• Chez l'habitant ☎ 16.48.65.60.51
• Camping municipal ☎ 16.48.20.16.85
• Camping motard ☎ 16 (1) 42.02.45.45

CINEMA

"Delicatessen"

Inclassable, ce premier film de Jeunet et Caro. Indescriptibles, la famille Tapioca, le couple des Interligator, les frères Kube qui passent leur journée à fabriquer des boîtes qui meuglent quand on les retourne, mademoiselle Plusse, fille de joie, et monsieur Potin, enfermé avec ses milliers de grenouilles et d'escargots. Tous un peu loufoques, les habitants de cet immeuble, et tous clients du boucher, à l'enseigne "Delicatessen", qui vend une bien étrange viande. Car ils n'ont qu'une obsession : se nourrir. Arrive un jour Louison, le joueur de scie musicale que Julie, la fille du boucher, Blanche-Neige perdue au milieu de ces inquiétants locataires, trouve tout de suite à sa convenance.
Un film baroque, peuplé d'habitants souterrains (les Troglodistes), vêtus comme des Martiens, vivant dans des égouts aux canalisations impressionnantes. Un film comique, aux gags bien enlevés. On n'oubliera pas l'astuce de la pelote de laine, ni le matelas grinçant au rythme d'une chevauchée endiablée.
Peu de noms connus, à part Rufus et Howard Vernon. Les deux jeunes metteurs en scène, qui viennent de la publicité, avaient déjà tourné ensemble un court métrage en 1981, "Le Bunker de la dernière rafale". Les thèmes de Carlos d'Alessio, auteur de la musique de plusieurs films de Marguerite Duras, ajoutent à l'étrange et au comique. Curieux mélange du "Docteur Petiot" et de "Hellzapoppin", de Kafka et du Sapeur Camembert.
Une drôlerie décapante.

C.P

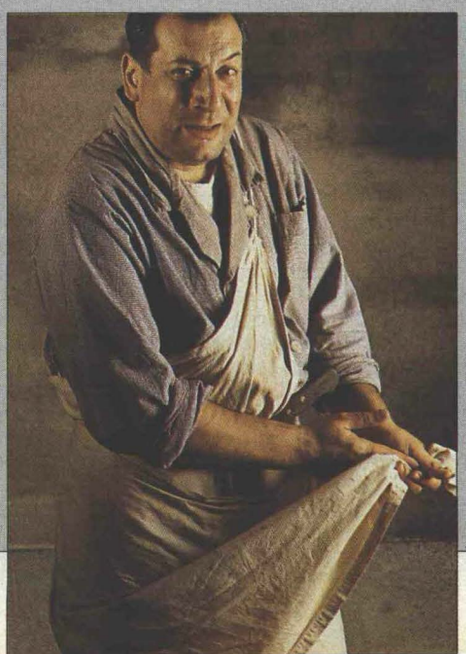

Un boucher (Jean-Claude Dreyfus) qui vend une bien étrange viande.



TV

PAVÉS

Enveloppée de soleil, la route forestière d'Arenberg, en ce dimanche 14 avril, est d'une parfaite beauté. Mais il faut attendre le carrefour de l'Arbre pour que Marc Madiot place un démarrage : il n'a plus qu'à donner quelques milliers de coups de pédale pour gagner son second Paris-Roubaix. Paris-Roubaix, pour les amoureux de la "petite reine", demeure l'épreuve magique, celle dont on ne se lasse jamais de revoir les images avec son lot de gloire et de tragédies. A2 avait dépêché ses meilleurs vélo-reporters pour, à grands coups d'adjectifs, narrer l'épopée avec ses 56,9 km de pavés harmonieusement répartis en 22 zones... Marc Madiot, serein et calme, n'a jamais compté parmi les super-grands car il fut longtemps cantonné dans le rôle de fidèle lieutenant. Ni LeMond ni Fignon, mais Madiot, le fier Gaulois ! Connaît-on meilleure leçon de géographie que le Tour de France ? On voit les coureurs sur paysages d'été avec, en chœur antique, les foules acclamantes et joyeuses. Pourquoi a-t-on supprimé ces perles nommées : Critérium national de la route, Boucles de la Seine, Bordeaux-Paris, Paris-Tours, Critérium des As ?
TF1 nous a montré Spartak-OM avec un Papin dans ses œuvres mais, pour le foot, rien ne vaut l'excellence de Canal+.

"Le Piège", de Serge Moati (A2), est la remarquable adaptation d'un roman d'Emmanuel Bove qui se déroule dans le climat abject de la France des années 40. L'histoire de Joseph Bridet trouve en André Dussolier un interprète idéal. Grâce de Capitani lui donne, parfaitement, la réplique. Ne peut-on montrer "Le Piège" dans les lycées et les collèges ? Ce serait une excellente leçon d'instruction civique.

Quel plaisir d'écouter Bernard Pivot chez Michel Denisot ! Hôte de "Mon Zénith à moi", Bernard se dit tout joyeux de retrouver sa vocation de "courriériste". Il le fut, avec talent, à sa sortie du CFJ (Centre de formation des journalistes). Pivot a ses idées -il ne manque jamais de les exprimer dans son "Bouillon de culture" et sans sa chronique de "Lire"- mais il évite le super-copinage à la parisienne et il ne pratique pas, comme d'autres, les jugements à l'emporte-pièce. Homme de culture véritable, il s'efforce de peser les mots.

Tout au long de la semaine, des reportages sur les Kurdes ont montré, mieux que tous les discours et que toutes les résolutions, la tragédie d'un peuple.

"Un cactus dans le potage" (FR3) se veut un divertissement de Jacques Mailhot, Jean Amadou, Caroline Tresca. Peut-on empêcher de sympathiques acteurs de s'amuser entre eux ? Ils ont beaucoup ri de leurs boutades. Il faut de tout pour faire une soirée dominicale.

P.Y.

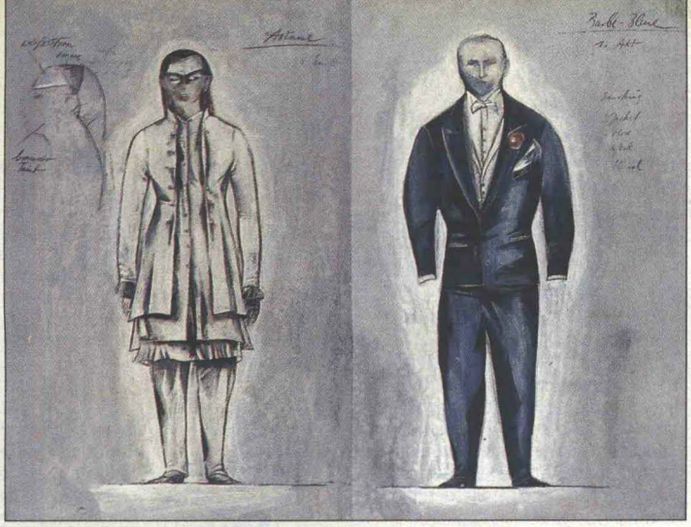

▲ *Ariane (à g.) et Barbe-Bleue : projets de costumes de Marie-Louise Strandt.*

"Ariane et Barbe-Bleue", grand opéra français

Sans Walt Disney et Leopold Stokowsky à la tête d'un orchestre endiablé, Paul Dukas serait beaucoup moins connu. Du moins son nom. Quant à l'œuvre, il est quand même difficile de la réduire à "l'Apprenti sorcier", même si le Mickey Mouse de "Fantasia" armé d'un balai, laisse une image inoubliable de Danaïde à l'envers.

C'est ainsi : en matière de musique, et surtout en France, le public est frileux. Pourtant, Paul Dukas est un compositeur qui mérite qu'on l'écoute. A l'égard de lui-même, il était d'une exigence inimaginable et qui ne se retrouve guère que chez Manuel de Falla. Il était si désireux de polir, polir encore et perfectionner la musique qu'il avait écrite qu'il jeta au panier la plus grande partie de son œuvre.

C'est de "Ariane et Barbe-Bleue" qu'il s'agit ici. L'unique opéra de Paul Dukas. Cinq après "Pelleas et Mélisande", il est, au début du siècle (1907), la plus marquante novation lyrique tendant à se démarquer des modèles italiens et wagnérien. Son architecture est puissante, son caractère musical beaucoup plus affirmé que chez Debussy, son lyrisme aussi fort que chez R. Strauss.

Dans ces conditions, on peut s'étonner que "Ariane et Barbe-Bleue" soit présenté aussi rarement : deux fois seulement (1935 et 1976) à Paris, depuis la création. C'est que la mise en scène est difficile de ce grand opéra symbolique écrit sur un argument de Maurice Maeterlinck.

Ariane, pour Olivier Messiaen, c'est la lumière de la vérité ; Barbe-Bleue, c'est le monde. "Ariane et Barbe-Bleue" constitue une grande fable sur la lumière, symbole de vérité. Le Châtelet présente (encore bravo !) l'opéra de Paul Dukas dans son cycle consacré à la musique française.

Tenir le rôle d'Ariane constitue une perfomance : le personnage ne quitte pratiquement jamais la scène et chante quasiment sans arrêt. Le rôle est à la mesure de Françoise Pollet. A l'affiche également : Gabriel Bacquier et Nadine Denize. Enfin, on attend beaucoup, dans cette partition si riche, de l'Orchestre philharmonique de Radio-France et d'Eliahu Inbal à sa tête : ils devraient connaître un triomphe.

J.G.

Châtelet, les 22, 25, 27 et 30 avril à 20 h ☎ 40.28.28.40

la chaîne avec Rimbaud

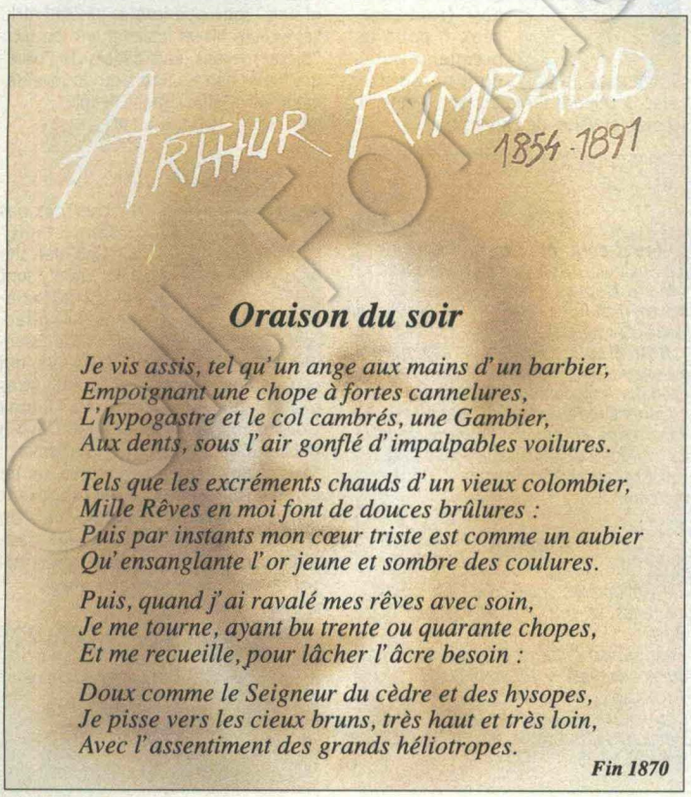

Oraison du soir

Je vis assis, tel qu'un ange aux mains d'un barbier,
Empoignant une chope à fortes cannelures,
L'hypogastre et le col cambrés, une Gambier,
Aux dents, sous l'air gonflé d'impalpables voilures.

Tels que les excréments chauds d'un vieux colombier,
Mille Rêves en moi font de douces brûlures :
Puis par instants mon cœur triste est comme un aubier
Qu'ensanglante l'or jeune et sombre des coulures.

Puis, quand j'ai ravalé mes rêves avec soin,
Je me tourne, ayant bu trente ou quarante chopes,
Et me recueille, pour lâcher l'âcre besoin :

Doux comme le Seigneur du cèdre et des hysopes,
Je pisse vers les cieux bruns, très haut et très loin,
Avec l'assentiment des grands héliotropes.

Fin 1870

Pochotèque

***"Le Rosier de Madame Husson"**, par Maupassant (Folio). Des nouvelles qui sont de petits chefs-d'œuvre à relire avec bonheur.*

***"Les Eléphants piliers du monde"**, par Robert Delort (Découvertes - Gallimard). De Babar sympathique aux chasseurs d'ivoire, l'éléphant voyage à travers notre imaginaire.*

***"Histoire de la droite israélienne"**, par Marius Schattner (Complexe). De Zeev Jabotinsky, fondateur de l'Alliance révisionniste, à Itzhak Shamir, Premier ministre d'Israël, la saga d'une droite surmusclée.*

***"Einstein, sa vie, son temps"**, par Ph. Franck (Champs - Flammarion). Une existence (extraordinaire) avec la relativité, la bombe atomique et les péripéties d'une époque troublée.*

***"L'Art de la guerre"**, par Machiavel (GF Flammarion). On évoque, toujours le machiavélisme. Mais qui a lu les dialogues publiés en 1521 ?*

***"Mahomet"**, par Maxime Rodinson (Points - Le Seuil). Un perspicace connaisseur de Mahomet et de l'islam propose une saine réflexion sur un homme et sur une religion.*

***"Mon corps et moi"**, par René Crevel (Livre de poche). Connaît-on Crevel, au-delà de l'anecdote? Un des surdoués du surréalisme.*

P.Y.

... EN BREF...

■ **L'Arsenal de Metz devient un haut lieu de l'enregistrement. Les artistes internationaux se succèdent pour bénéficier de la remarquable acoustique de cet ancien bâtiment militaire remodelé par Ricardo Bofil.**

■ La Bibliothèque nationale, qui possède le manuscrit de "Don Giovanni" de Mozart, organise une exposition (24/4-5/7) sur le mythe de Don Juan .

■ **"300 grammes de pin et d'érable", c'est le Stradivarius que le violoniste Pierre Amoyal vient de retrouver après qu'il lui eut été volé, il y a quatre ans. Ce violon, l'un des dix meilleurs du célèbre luthier de Crémone, fut fabriqué par Stradivarius, en 1717, pour le tsar Nicolas III.**

■ L'Imprimerie nationale a 350 ans. Son trésor : une collection de 92.000 poinçons permettant de composer dans toutes les langues. Son plus gros tirage : l'annuaire téléphonique, 47 millions de volumes par an. Chiffre d'affaires : 2 milliards de F. Exposition à la Cité des sciences de La Villette. ☎ 40.05.70.00.

■ **La Ve Nuit des "molières". Soirée de grande tenue sur A2. Rien d'étonnant : Molière et Vittorio Gassman y présidaient. Récompenses intelligentes pour des acteurs de haut niveau. Meilleur comédien : Guy Tréjean. Meilleure comédienne :**



Dominique Valadié.

■ M6 n'est pas tout à fait la chaîne musicale souhaitée. Mais elle produit. Depuis 1987, M6 a réalisé 420 clips et en a diffusé 30 fois plus. "La petite chaîne qui monte" et son public clipophage ont décerné le prix public des "Starclips" à Patrick Bruel ("Casser la voix"). The New Kids of the block ("Step by step") ont eu le prix du public étranger. Prix des professionnels aux Rita Mitsouko et Nenech Cherry.

■ **François Béranger revient. A 54 ans, l'ami François remonte sur les planches du Déjazet, les 17, 18 et 19/6. ☎ 42.74.20.50.**

post-scriptum

J.-M. G. LE CLEZIO
"Onitsha"



Dès la première ligne, on le sait : "Onitsha" est un livre évident. L'art d'écrire de Le Clézio est épuré, simplifié comme à l'accoutumée. Mais le partage avec le lecteur y est encore plus fort que d'ordinaire. Sans doute parce que l'auteur y met davantage de lui-même : il existe entre Fintan, l'enfant héros du livre et le romancier lui-même à peu près au même âge, la correspondance étroite d'une initiation identique : la découverte de l'Afrique légendaire et oppressante.
Là-dessus se greffent trois personnages et trois rêves ; trois révoltes décalées. On dira que, décidément, Le Clézio retrouve les voies traditionnelles du roman. Mais de quelle manière !
Gallimard, 266 p., 95 F.

RAPHAELE BILLETDOUX
"Entrez et fermez la porte"



Elle n'avait rien publié depuis le prix Interallié 1985 : "Mes nuits sont plus belles que vos jours". Le succès est un défi à relever. Il l'est ici d'assez belle manière, sans céder à la facilité.
Au contraire même : le récit -quatorze tête-à-tête professionnels entre un même interlocuteur et quatorze jeunes filles vives, jolies ou délurées, parfois les trois- le récit, donc, qui déconcertait par sa répétitivité et semblait ne mener nulle part, débouche tout à coup et éclate sur le mystère si difficile à cerner des voies de la création. Comme si de rien n'était.
Grasset, 242 p., 92 F.

"Le Serpent à plumes"



Connaissez-vous "Le Serpent à plumes" ? C'est une publication trimestrielle qui trouverait en tant que telle sa place dans nos colonnes dans la revue des revues mensuelle. Mais la qualité de sa réalisation et de son contenu appelle particulièrement l'attention.
Dans chaque numéro et détachable de l'ensemble sont publiés des textes tous inédits. Chaque parution est à thème. La dernière livraison (les écrivains de l'exil) contient des textes de James Baldwin, Muriel Spark, Salman Rushdie, Victor Erofeev, etc. Belle présentation grand format.
N° 11, printemps 1991, 50 p., 65 F.

FERDINANDO CAMON
"Conversations avec Primo Levi"

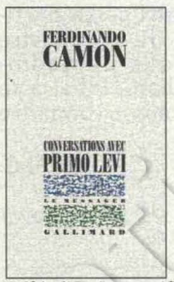

Livre bref et rude empoignade. Véritablement, les deux hommes se prennent -est-on tenté de dire- à bras-l'esprit. Peu de temps avant la mort de Primo Levi, Camon le rencontre à plusieurs reprises et amène l'écrivain juif italien à une réflexion sur le thème de la faute. La sollicitation est si prenante qu'elle conduit Primo Levi, qui en fait l'aveu, à exprimer parfois ce qu'il ne se disait pas à lui-même. La "faute" et toutes les fautes.
Brillant lancement du nouvel habit de la collection "Le Messager".
Gallimard, 90 p., 49 F.

THÉMA
"Sciences et techniques"



C'est le tome III de la nouvelle encyclopédie Larousse. Des cinq volumes prévus, celui-ci est, par nature, le plus nouveau. C'est un vaste panorama des connaissances et des découvertes les plus récentes dressé par 89 scientifiques : sciences exactes et leurs applications. Présentation synthétique de chaque sujet par double page. Nombreuses illustrations et grande facilité d'accès.
Larousse, 1350 p., 495 F.

TADEUS KANTOR
"Les Voies de la création théâtrale"



Cette réimpression est complétée d'un texte inédit. Kantor est aujourd'hui reconnu comme un des hommes clefs de l'expression théâtrale qu'il a fortement renouvelée en tant qu'homme de théâtre complet..
Réunis : "Le Théâtre Cricot 2", "La Classe morte" et "Wielopole-Wielopole", avec texte, indications de mise en scène et commentaire. Largemment illustré.
Presse du CNRS, 292 p., 250 F.

CHOPIN
Valses



Jean-Marc Luisada entre dans la cour des grands. Et il n'a pas froid aux yeux : pour le premier disque qu'il enregistre avec la célèbre firme au label jaune, il choisit les Valses de Chopin.
Le niveau actuel des pianistes est très élevé. Il ne s'agit plus de présenter, comme il y a dix ans, technique et virtuosité. Il faut aujourd'hui un véritable tempérament. Luisada affirme : "Je suis un romantique". Bien belles valses, sans ostentation, fidèles et très personnelles. On attend les mazurkas avec intérêt.
Deutsche Gramophon, 431779, 58'09", env. 125 F.

POULENC
"La Voix humaine"



Le texte de Jean Cocteau est le monologue le plus passionné de la littérature française. Une femme, jeune, élégante apprend au téléphone, de l'homme qu'elle aime, qu'il la quitte et se marie avec une autre. Poulenc a mis cette "tragédie lyrique" en musique et a donné comme indication : "L'œuvre entière doit baigner dans la plus grande sensualité orchestrale."
Julia Migenes aurait comblé d'aise Poulenc et Cocteau : tour à tour frémissante, éperdue, brisée. Il est vivement conseillé de voir la version vidéo de cet enregistrement dirigé par Georges Prêtre à la tête de l'O.N. de France, dimanche 21 à 22 h 20, sur A2.
Erato 45561, 45'63", env. 125F.

R.E.M.
"Out of time"



Il y a cinq ou six ans, R.E.M faisait le bonheur des collégiens acnéiques et des potaches boutonneux et chébran (à l'époque, on disait : "chébran"). Le pur rock de ces jeunes Américains était la solution de rechange idéale au hard rock sirupeux des Allemands de Scorpions ou à la new wave déjà essoufflée de U2.
En 1991, les quatre d'Athens avec "Out of time" sauvent encore la mise au rock. Les lycéens blécas (maintenant, on dit : "bléca") feront leurs délices de "Low" qui fleure bon les Doors ou du joyeusement folk : "Shiny Happy People".
WEA, 26496, 44'11", env. 110 F.

BILLIE HOLIDAY
"The Essential"



N'y cherchez pas "Strange Fruit" ou "God bless the child", ils n'y sont pas. Paradoxalement, la collection : "The Essential", de CBS, qui retrace également la carrière d'autres grands du jazz, Ellington, Benny Goodman, Count Basie, Miles Davis a oublié les "hits" de Lady Day en chemin. Mais notre déception s'arrête là, car les quinze morceaux qui composent l'album de miss Holiday sont du meilleur cru. Celui de 1936 à 1941, c'est-à-dire avant qu'elle ne brise son cristal par les excès de drogue et d'alcool.
CBS, 467149-2, 48'46", env. 70 F.

Agenda

Classique

AVIGNON
"La Périchole" (Offenbach). Opéra, du 21 au 28. ☎ 90.82.23.44
BORDEAUX
Barbara Hendricks, soprano. Récital. P. des Sports, le 23, 20h30. ☎ 56.52.75.21
LILLE
Marilyn Horne, mezzo. Récital. Opéra, le 25 à 20h30. ☎ 20.30.81.00
LYON
Jean-François Heisser, piano et O. du CNSM, dir. N. Nagano. Salle Varèse, le 22 à 20h30. ☎ 78.43.41.41
MARSEILLE
Quatuor Alban Berg. Fac. médecine, le 23 à 20h45. ☎ 91.92.44.44
METZ
Victoria de Los Angeles, soprano. Arsenal, le 18 à 20h30. ☎ 87.74.16.16
PARIS
• Quatuor Julliard. Châtelet, le 21 à 20h30. ☎ 40.28.28.40
• Marilyn Horne. Gaveau, le 22 à 20h30. ☎ 49.53.05.07

Théâtre

MONTPELLIER
"La Musica" (M. Duras). "Estival" (J. Pioch). Nouv. Th.→ 28/4. ☎ 67.58.64.76
PARIS
• "L'Etourdi" (Molière) m. en s. F. Seigner. Mouffetard→ 26/5. ☎ 43.31.11.99
• "Père" (Strindberg) m. en s. P. Kerbrat. Comédie-Française. ☎ 40.15.00.15
• "Le Vent du gouffre". Ph. Caubère. Renaissance. ☎ 42.08.18.50
STRASBOURG
"Les Etranges souffrances d'un directeur de théâtre". (P. de Mauff) et "La Caresse" (P. Faure) 19→ 23/4. TNS. ☎ 88.35.44.52

Jazz-variétés

ARRAS : Andy Emler Mégaoctet, le 26.
FOUGERES : Christian Escoubé trio, le 19.
LE HAVRE : Steve Lacy, le 26.
PARIS : The Temptations (Elysées-Montmartre), le 25.
TARBES : Antoine Hervé sextet, le 23.
• Ray Lema et Zao : GRENOBLE (Le Summun) 19 ; NANCY (Hall Expos) 20.
• Mano Negra : EVRY (L'Agora), 19 ; BONDY (salle des fêtes) 20 ; PONTOISE (salle polyvalente) 21.
• Noir Désir : RAMBOUILLET (salle Patenôtre) 19 ; PONTOISE (festival) 20 ; LYON (Le Transbordeur) 22 et 23.
• Jimmy Ohid : Rennes (L'Ubu) 19.
• Barrence Withfield : REIMS (L'Usine) 23 ; ANGOULEME (théâtre) 24 ; BORDEAUX (Le Krakatoa) 25 ; POITIERS (Confort moderne) 26.

Cinéma

BLOIS
IIIe Rencontres consacrées aux courts métrages. 25→ 27/4. ☎ 54.43.35.26
ROYAN
Festival de l'image à la découverte du monde. 30/4→ 4/5. ☎ 46.38.65.11
TOULOUSE
Littérature et cinéma. Maupassant, Hemingway, Bukowski, etc. 30 /4→ 5/5. ☎ 61.22.66.25.

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Nicole André (théâtre)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)
Pierre Ysmal (télévision-pochothèque)

GERARD MILLER

Il a été le premier à appliquer la psychanalyse au champ politique. Réputé pour ses analyses de lapsus et autres actes manqués de ceux qui nous gouvernent, Gérard Miller est avant tout un analyste, préoccupé d'abord de l'inconscient privé. Défense et illustration de la psychanalyse par l'auteur du "Divan des politiques" (1).

"Vendredi". Vous avez beaucoup écrit sur les hommes politiques. Que peut la psychanalyse pour la politique ?
Pas grand-chose, sans doute... Mais il manquerait quelque chose à la politique si la psychanalyse ne s'en occupait pas. Prenez ce que Freud appelait les formations de l'inconscient : les lapsus ou les actes manqués, par exemple, sont porteurs d'une vérité à côté de laquelle on était jusqu'à présent passé. Cela me va bien que l'objet de la psychanalyse soit de prendre en charge ce dont personne ne veut ! La psychanalyse dit : "Ecoutez aussi ce que les hommes politiques ne vous transmettent pas directement." Je me souviens d'un dîner où Laurent Fabius avait réuni ses amis et, arrivé au dessert, devant les pâtisseries, il s'écria : "Encore un mot avant d'en finir avec ces gâteux, pardon avec ces gâteaux." Ce lapsus ne nécessitait pas une armada théorique pour faire entrevoir ce qui y était en jeu mais le noter vous exerçait au moins à comprendre que la vérité se dit... entre les mots. Idem pour Jacques Chirac, entre les deux tours de la présidentielle : il fait semblant de croire à la victoire alors que son inconscient, lui, a déjà rendu les armes et le maire de Paris de s'élever à la tribune pour "le droit des peuples à disposer du même", pronostiquant sans le vouloir le retour de Mitterrand...
La vérité n'est pas cachée sous les lits ou dans les placards. Les journalistes rêvent de Watergate et d'écoutes secrètes. Pas les psychanalystes. On a toujours assez d'informations pour savoir ce qui se passe : encore faut-il les voir et les entendre. Ainsi, par exemple, chaque candidat de la dernière présidentielle était "complémenté" par un objet que personne ne prenait la peine de regarder, qui était là comme un pur message de son inconscient. Tel le malheureux Lajoinie, parlant sur fond de rideau -qu'y avait-il derrière ? le comité central ?- comme si au moment même où l'histoire disait aux communistes : "Rideau ! ", ils ne pouvaient s'empêcher de le mettre sous nos yeux.

Vous parlez "d'hystérisation" de la vie politique, que voulez-vous dire ?
La télévision réduit aujourd'hui l'homme politique à son image. Conséquence : le discours se standardise, et l'homme politique se trouve dans cette position qu'on peut effectivement appeler hystérique, pris dans la mise en scène de son propre discours. Avant, quand ses semblables faisaient campagne dans les préaux, ils s'adressaient à des publics différents : aux ouvriers, ils pouvaient dire du mal des paysans, devant les paysans, accuser les étudiants... Maintenant, il faut parler à tout le monde en même temps. Résultat : seule l'image fait la différence, pas les concepts.



La psychanalyse ne propose pas de conception du monde. C'est une pratique du détail, du singulier. La tendance à globaliser est un vrai danger.

Allez savoir, dans ces conditions, pourquoi vous préférez celui-ci à celui-là ! Remarquez, la psychanalyse a sur ce point sa petite idée. Quand on aime un homme ou une femme, on aime en réalité l'objet de désir dont cet autre n'est que le support et qui vous échappe. Le propre de l'amour, c'est le malentendu. Lors des dernières municipales, qui a été élu ? Pas tant des socialistes ou des RPR, mais un certain nombre de personnalités dans leur immense majorité atypiques : à Lyon, un géant de deux mètres ; à Marseille, un chirurgien énigmatique, muet comme Mandrake ; au Mans, un stalinien historique transformé miraculeusement en petit nounours de l'Immaculée conception par sa seule exclusion du PCF. Ce surinvestissement de l'imaginaire n'est pas rassurant. Il est comparable à ce que, dans le domaine privé, on appelle le coup de foudre. En psychanalyse, on sait que ça finit toujours mal...

Vous analysez, dans votre dernier livre (2), une vingtaine de cas. En quoi sont-ils significatifs ?
Ce qui m'intéresse, c'est de prendre en compte le destin. Qu'est-ce qui fait que, dans chacune de nos vies, il y a de la "répétition", au point qu'on se retrouve -comme à plaisir- dans des situations dont par ailleurs on souffre ? Tout le monde a un copain dont il se dit : il tombe toujours sur le même genre de filles. Une vie, c'est un peu comme une phrase qui se répète. Nous n'avons comparé personne à personne, mais pris des cas en un sens exemplaire : une jeune femme qui avait vu sa mère se suicider, un inceste, un cas de boulimie... Et, à travers ces récits, nous avons voulu mettre en évidence la façon dont un destin se construit et surtout s'interroger sur la marge de manœuvre qu'il laisse à chacun.

On reproche à la psychanalyse d'être un discours d'autorité...
Certains arrivent en analyse en pensant que leur inconscient, c'est la pampa, un espace plein de trésors ! Mais le psychisme de chacun tient à peu d'éléments. Du coup, la psychanalyse semble réductrice avec sa grille d'interprétation à la Jivaro. Mais dites-vous bien que le psychanalyste ne s'excepte pas de ce dont il parle. Il n'est pas un modèle mais, tout comme ses patients, le produit d'un symptôme. Freud rappelait d'ailleurs aux analystes qu'ils n'atteignent souvent pas le degré de normalité auquel ils voudraient que leurs patients arrivent.

Après l'écroulement du marxisme, la psychanalyse reste-t-elle la dernière idéologie à prétendre à une interprétation globale du monde ?
La psychanalyse ne propose pas de conception du monde. C'est une pratique du détail, du singulier. La tendance à globaliser est un vrai danger. Je suis pour une psychanalyse modeste. Le marxisme se rattachait aux utopies, pas la psychanalyse. Les utopies pensent que l'homme veut son bien. La psychanalyse croit dur comme fer que nous travaillons plutôt à notre perte qu'à notre bonheur. On entend parfois : pourquoi aller voir un psychanalyste quand on ne va pas bien au lieu de se reposer sur sa femme, un copain ou prendre des médicaments ? Mais on peut très bien ! Je ne souhaite pas que tout le monde soit analysé. Je souhaite que les gens soient assez informés sur la psychanalyse pour qu'ils sachent que, dans un tout petit coin, existe une curieuse pratique, qui témoigne d'une autre façon de prendre la vie de chacun et qui pense, qu'avec ce dont on souffre, on peut faire quelque chose.

Propos recueillis par B.C. et P.J.

(1) Seuil. (2) Avec Dominique Miller, "Psychanalyse, 6 heures 1/4", Seuil.

AIR INTER: 400 VOLS PAR JOUR 37 VILLES DESSERVIES

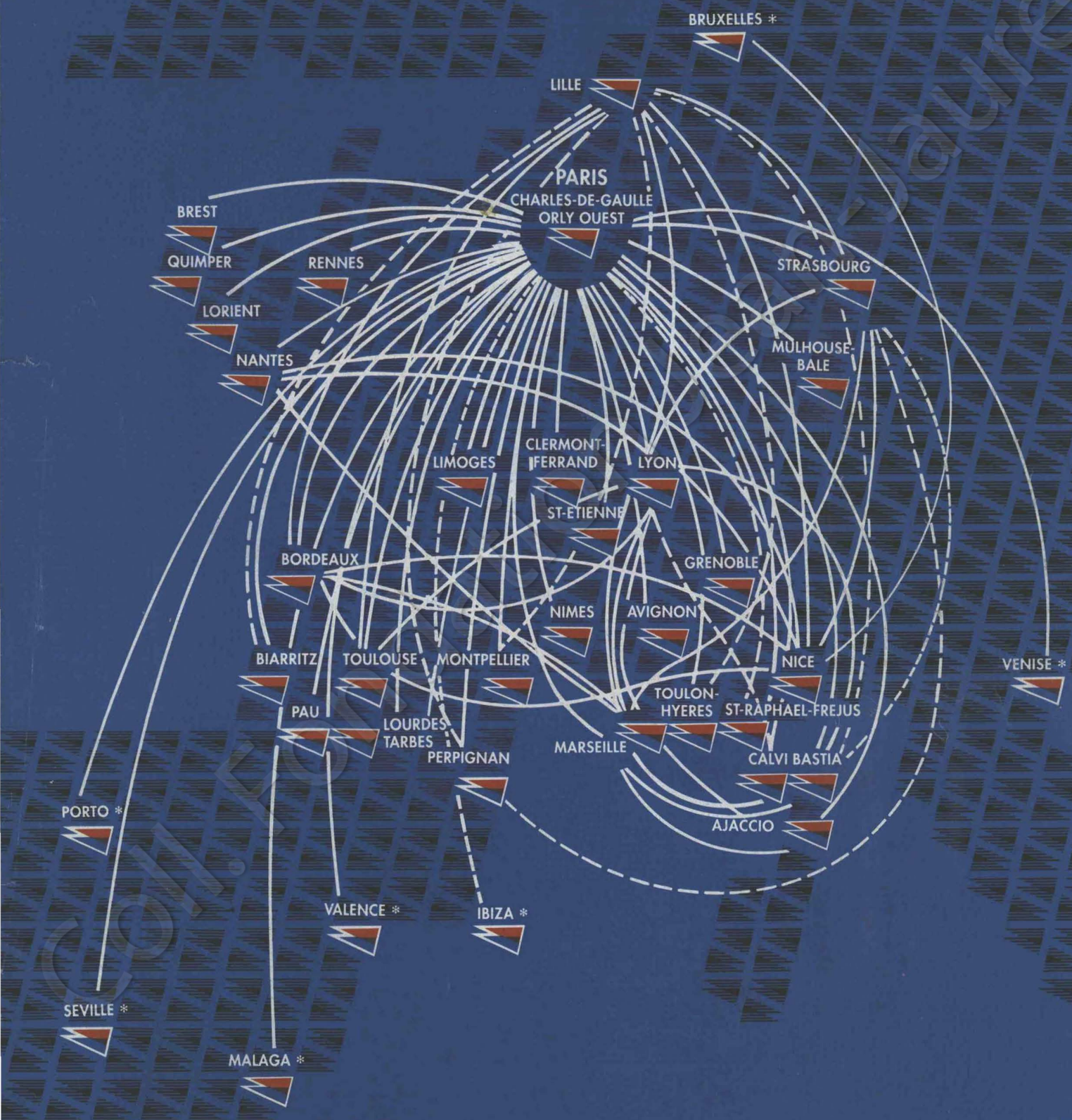

LIGNES PERMANENTES

LIGNES SAISONNIÈRES

SOUS N° DE VOLS AIR FRANCE *

AIR INTER

PROMOPRESS DEPARTEMENT PUBLICITE AIR INTER 91